



HAL
open science

La parentalité numérique

Évelyne Barthou, Jocelyn Lachance

► **To cite this version:**

Évelyne Barthou, Jocelyn Lachance. La parentalité numérique. [Rapport de recherche] ANTHRO-POADO ET OBSERVATOIRE DE LA PARENTALITE NUMERIQUE. 2019. halshs-02538960

HAL Id: halshs-02538960

<https://shs.hal.science/halshs-02538960>

Submitted on 9 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La parentalité numérique

Rapport de recherche

Association **ANTHROPOADO**

Evelyne Barthou, docteure en sociologie
Jocelyn Lachance, docteur en sociologie

bservatoire de la Parentalité
& de l'Éducation Numérique

Remerciements

Cette enquête a été commanditée par l'Observatoire de la Parentalité Numérique (OPEN) et n'aurait pu être menée sans son soutien financier. Merci à son président, Thomas Rohmer, pour sa confiance et nos échanges tout au long de ce travail.

Cette étude a été réalisée par l'association Anthropado et n'aurait pu voir le jour sans la participation à la phase d'analyse de :

Mara Sierra Jiménez, docteure en géographie

Et le travail des enquêteurs suivants :

Maxime Duviau, doctorant en sociologie

Morgane Hérault, enseignante en sociologie

Martin Julier-Costes, docteur en sociologie

Enfin, un grand merci aux 35 parents, pères et mères, qui ont pris le temps de répondre aux questions des enquêteurs.



| Table des matières

▶ Remerciements	2
▶ Introduction	4
▶ Méthodologie de recherche	4
▶ ANALYSE DES RESULTATS	5
1. Une connexion maîtrisée au risque de l'exclusion	5
2. La question du temps	7
3. Les craintes des parents selon l'âge de leurs enfants	8
4. Interdire ou accompagner : des parents en quête d'une « troisième voie »	9
5. Des stratégies parentales diversifiées et contextualisées	11
a. Une surveillance panoptique : du lieu de consultation à la géolocalisation	11
i. Le choix du lieu d'usage des outils numériques pour les plus jeunes	12
ii. Le passage au smartphone : le renouvellement de la surveillance	12
iii. La géolocalisation ou le procédé qui révèle toutes les tensions	14
iv. L'accent mis sur l'auto-contrôle et le respect de l'intimité	15
b. Les multiples regards parentaux	16
i. Seul sans être regardé	16
ii. Regarder de près	17
iii. Regarder de loin	17
iv. Faire regarder	17
v. Regarder avec	18
vi. Regarder avant	19
vii. Regarder après	20
6. Entre logique préventive et réactive : des interactions parents-enfants autour du numérique	20
a. Une logique préventive afin d'anticiper d'éventuelles difficultés	20
b. Une logique réactive qui se base avant tout sur les difficultés rencontrées	21
7. De l'ajustement perpétuel	23
a. Des situations récurrentes propices à l'assouplissement des règles face au numérique	24
i. Les trajets en voiture	24
ii. Les aléas météorologiques	24
iii. L'attente chez le médecin	25
iv. Les amis et/ou « l'apéro »	25
v. Le restaurant	25
vi. Les vacances	26
b. Quand le contexte redéfinit la règle	26
i. Place dans la fratrie	26
ii. Le regard des autres	27
iii. La peur de l'exclusion	28
iv. Besoin de temps pour soi et pour eux	29
8. Quand l'Information vient aux parents	30
a. Des repères comme aide à la décision	30
i. Se positionner sur les axes : surveillance et respect de la vie privée	30
ii. Se positionner sur l'axe surveillance et confiance	31
b. Parler des risques « réels » et informer sur les avantages du numérique	31
9. Le rapport à l'expertise	32
▶ Liste des répondants	34
1. Hommes	34
2. Femmes	34

Introduction

Cette enquête a pour objectif principal de mieux comprendre quelles sont les problématiques auxquelles sont confrontés les parents à l'ère du numérique. Quelles sont leurs craintes ? Leurs appréhensions ? Mais aussi, comment préviennent-ils les risques qu'ils anticipent ? Comment réagissent-ils face à des situations qu'ils n'imaginaient pas avant d'y être confrontés ? Considèrent-ils le numérique comme une menace pour leur enfant ou plutôt comme une nouvelle opportunité pour les jeunes générations ? En complément d'une étude quantitative menée sur la parentalité numérique, il s'agit ici, dans une perspective qualitative, d'explorer les représentations de parents confrontés quotidiennement aux usages du numérique par leurs enfants.

Méthodologie de recherche

Cette recherche qualitative a été conduite entre le 15 août et le 30 septembre 2019 auprès de 35 parents d'enfants âgés entre 2 et 14 ans (12 hommes et 23 femmes).

Ils vivent dans différentes régions françaises (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Grand Est, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur et deux répondants sont expatriés en Espagne) et proviennent de grandes agglomérations urbaines (Paris, Marseille, Strasbourg, Bordeaux, Toulouse...), de villes de taille moyenne (Grenoble, Bayonne, Cholet...) ou encore de milieux ruraux (Denguin, Marin, Sainte-Dode...)

Ces parents appartiennent également à différentes catégories socio-professionnelles (mère au foyer, fonctionnaire, poste de direction ou dans les ressources humaines, vendeur, plombier, technicien spécialisé, animateur, ingénieur, web designer, opticienne, psychologue et gendarme). 15 de ces parents sont mariés, 4 sont séparés, 4 sont pacsés, une mère est divorcée et 11 parents vivent en union libre. Ils ont tous en commun d'être confrontés quotidiennement aux usages du numérique par leurs enfants.

Les entretiens ont eu lieu en face à face ou par téléphone et ont duré entre 55 minutes et 1 h 30.

ANALYSE DES RESULTATS

1. Une connexion maîtrisée au risque de l'exclusion

Une enquête Bouygues réalisée en 2018 soulignait que si 61 % des adolescents espéraient obtenir un smartphone afin de communiquer plus facilement avec leurs amis, ils étaient également 55 % à affirmer que son usage leur servirait à demeurer en lien avec leurs parents. Des statistiques sur l'usage et la possession d'une tablette numérique chez les enfants indiquent aussi l'importance de la socialisation numérique au sein des familles. Une étude menée par l'Observatoire Orange montra qu'en 2012, plus de 70 % des enfants français de moins de 12 ans utilisaient une tablette à la maison et que 47 % des enfants français de 12-17 ans possédaient en 2015 une tablette tactile, alors qu'en 2011 ce taux ne s'élevait qu'à 7 %¹. En 2017, l'enquête annuelle Ipsos « Junior connect » révéla que 36 % des 7-12 ans possédaient leur propre tablette et que plus d'un foyer sur deux avec au moins un enfant était équipé d'une tablette². Ainsi, pour plusieurs parents de l'enquête, la connexion est devenue une alliée de la relation familiale : « Il y a des gens qui s'en passeraient largement. Il y a des gens qui n'ont pas d'internet, mais personnellement moi » comme nous le confirme Anaïs à l'instar d'autres parents de l'enquête, « c'est avec l'internet que je peux parler avec ma famille » (38 ans, mère de deux enfants de 5 et de 9 ans). Mais dans quel contexte familial se déroule cette socialisation numérique des enfants et des adolescents ?

Les parents de notre enquête soulignent la pression qu'ils ressentent lorsqu'ils décident d'encourager ou de freiner la connexion de leurs enfants. Selon plusieurs d'entre eux, il est difficile de ne pas se comparer aux autres parents qui, par exemple, achètent à leurs enfants de façon précoce une tablette ou un smartphone. Certains reconnaissent qu'ils succombent à la tentation de faire « comme les autres parents », ce qui rappelle que, parfois, les comportements observés dans les autres familles incitent tôt ou tard les parents, non seulement à acheter une tablette ou un smartphone, mais aussi à permettre à leurs enfants de jouer à tel ou tel jeu vidéo et même de les autoriser à utiliser un réseau social lorsqu'ils n'ont pas encore atteint l'âge légal. Face à l'école, qui participe aussi à la connexion des enfants, certains vont dire leur impuissance, même s'ils espèrent ralentir l'entrée de leurs enfants dans un monde connecté, à l'instar d'Amandine (46 ans, mère de deux enfants de 10 et de 13 ans), qui souligne comment elle fait face aux impératifs qui se dressent face à elle dans un monde connecté : « Par contre avec ma fille, j'ai un peu plus de mal avec les règles, elle est dans sa chambre, je lui dis "maintenant les écrans, ça suffit" mais le problème c'est qu'elle est au collège et pour avoir les devoirs, elle est obligée de passer par l'application Pronote. Et, donc, légitimement, elle peut aller sur internet ». La régulation des usages du numérique par les enfants se heurte donc aux prescriptions d'une société qui les incite en permanence à se connecter. Si certains, plus confiants, parlent de l'entrée de leurs enfants dans un monde connecté en insistant sur le fait qu'il s'agit d'une socialisation incontournable, plusieurs, redoutant davantage les effets du numérique dans la vie de leurs enfants, confient que le combat est, de toute manière, perdu d'avance : « Des gens peuvent résister » nous dit Jean-Pierre (35 ans, père de deux enfants de 6 et de 7 ans), « mais quasiment tout le monde a un téléphone, un écran télé, ou un ordi ». Ainsi plusieurs

¹ CREDOC (2016), *Le baromètre du numérique 2016*, Ministère de l'économie et des finances, rapport de recherche.

² Institut National de la Recherche Scientifique : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569368?sommaire=2587886>

parents parlent de leur rapport au numérique en termes de résistance.

Toutefois, il semble exister une raison encore plus importante pour participer, en tant que parents, à la socialisation numérique de ses enfants. Car, même chez les parents les plus méfiants à l'égard du numérique, la peur de participer à l'exclusion de leurs enfants entraîne souvent un relâchement des règles et une ouverture aux usages du numérique. Pour certains, empêcher leurs enfants de jouer à certains jeux vidéo, de connaître les Youtubeurs ou même d'échanger sur Snapchat implique le risque de créer de la distance entre leur enfant et les pairs. C'est ce que souligne Elly (38 ans, mère de deux enfants de 2 et de 12 ans) : « *Les enfants jouent et parlent de leurs jeux le lendemain. Ne pas jouer c'est possible mais c'est peut-être s'exclure un peu. Le matin, je passe devant une école privée primaire de mon quartier. Tous les gamins sont en petits groupes, rassemblés autour d'un téléphone, visiblement en train de parler des jeux et de leur performance* ». En ce sens, l'exemple d'Odile, 41 ans, illustre particulièrement bien comment la prise de conscience d'une forme inattendue d'exclusion peut amener les parents à changer d'avis au sujet de l'accès de leurs enfants au numérique. Privilégiant un retour de l'école sans connexion, elle demande à son aîné, âgé de 13 ans, de laisser son smartphone à la maison afin qu'il puisse profiter du chemin de retour en compagnie de ses amis. Mais voilà que son enfant lui explique qu'il est le seul à ne pas jouer à la sortie de l'école, ce qui l'empêche de pouvoir discuter de ce jeu avec ses pairs. Elle raconte : « *il faut pas être naïve, mais, tu vois le soir en fait je lui dis "mais pourquoi tu vas pas avec tes copains et tout ça, tu peux rentrer tout seul, vous êtes plusieurs à rentrer après les cours ?", il me disait, "oui mais en fait, les autres dès qu'on sort ils sont sur leur portable, ils font leur jeu et tout ça et moi je suis tout seul", et tu vois, il nous l'a dit plein de fois ça, et du coup, il rentrait tout seul* ». Le risque de l'exclusion, qu'il s'agisse du jeu vidéo que son enfant semble être le seul à ne pas connaître, de la compétence pour savoir chercher de l'information sur internet qu'il n'a pas encore acquise, ou du réseau social qu'il ne fréquente pas encore à l'instar de ses amis, semble finalement prendre plus de place dans les arbitrages parentaux que d'autres risques mentionnés par les parents de l'enquête. Dans tous les cas, **le risque de l'exclusion constitue un argument en faveur de la connexion des enfants** comme le raconte Josianne (47 ans, mariée et mère d'une fille de 12 ans) : « *Moi, ma seule crainte par rapport à ça, si vous voulez, c'est de ne pas l'exclure, de ne pas lui donner les outils, notamment un téléphone, c'est que je ne voudrais aussi qu'elle soit différente des autres. Vous voyez ? Dans sa classe, presque tous les enfants ont un portable ; ils communiquent le soir. Elle, elle ne le fait pas. Donc, un temps, et plusieurs autres mamans m'ont reproché de ne pas avoir donné de portable à ma fille. Elles m'ont dit « tu te rends pas compte, tu l'exclues, tu la mets en dehors, à cause de toi elle est mise à part* ». Une première tension traverse donc les parents, car ils sont soucieux de maîtriser, parfois de ralentir, l'entrée de leurs enfants dans un monde connecté, sans mettre pour autant en danger leur sociabilité. Un équilibre est alors recherché par ces parents en quête de repères, équilibre entre le fait d'évaluer, d'une part, ce qui est effectivement dangereux pour leurs enfants en fonction de leurs âges et, d'autre part, la nécessité de mesurer en quoi des interdictions peuvent affecter leur sociabilité. Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas d'un accompagnement serein dans le monde connecté, et accepter l'usage de tel outil ou tel service en ligne est bien souvent présenté comme une forme d'acceptation de la contrainte, voire comme une forme de résignation.

Mais la crainte de l'exclusion n'est pas le seul argument expliquant l'acceptation de la connexion des enfants par leurs parents et parfois le relâchement des règles qu'ils ont pourtant imposées au quotidien. La nécessité que les enfants soient occupés revient sans cesse dans leurs discours, apparaissant comme une condition de la déconnexion, même partielle, des enfants. En effet, qu'ils soient davantage technophobes que technophiles, convaincus ou sceptiques, tous les parents de l'enquête expriment le fait que la déconnexion des enfants ne peut se faire sans les occuper avec une autre activité. **La norme de la connexion permanente s'alimente de la norme de l'occupation permanente, et tout se passe comme si la déconnexion des enfants ne pouvait s'effectuer qu'à la condition de trouver une autre activité** « *à faire* », comme l'évoque Thomas, père de deux enfants de 3 et de 5 ans, lorsque nous lui demandons si ses

enfants peuvent se passer du numérique : « il faut », reconnaît-il, « proposer autre chose à la place. Elles pourraient faire sans, mais faut s'occuper d'elles du coup ». Les temps d'attente chez le médecin, au restaurant, dans la file à la caisse d'un supermarché justifient parfois la connexion de l'enfant comme l'évoque Robert (41 ans, père de deux enfants de 8 et de 10 ans) : « Au restaurant, quand ça devient très, très long, on peut leur laisser le téléphone pour s'occuper un peu mais on essaie de pas le faire. C'est vraiment quand on sent qu'on les perd ». Il importe de compenser la déconnexion par autre chose. Les parents semblent sensibles à l'importance de la déconnexion des enfants mais à la condition de trouver pour eux, en particulier pour les plus petits, une autre activité pour remplir le temps. Il importe de faire autre chose, de savoir s'occuper ou de savoir les occuper, car « c'est chaud parce qu'il faut les occuper », comme l'exprime Ludivine (41 ans, également mère de deux enfants de 8 et de 10 ans), lorsqu'elle essaie d'éviter à certains moments l'utilisation des outils numériques par ses enfants.

| 2. La question du temps

Passer « trop de temps » devant les écrans est une préoccupation majeure des parents et, ici encore, les repères sont flous. Ainsi, la question du temps se manifeste principalement à travers deux situations. La première concerne le fait que : « Les enfants mettent trop de temps à accepter de se séparer des écrans » comme l'évoque Amandine (46 ans, 2 enfants âgés de 10 et de 13 ans). Elly abonde dans le même sens : « Évidemment, c'est une plaie, les gosses passent trop de temps devant les écrans, ils ont du mal à les lâcher et ça crée des tensions dans la famille. Ou alors ils lâchent tout contrôle et ont la paix mais c'est pas bon pour les gosses » (38 ans, mère de deux enfants de 2 et de 12 ans). En filigrane, ce qui interroge les parents de l'enquête, c'est la capacité des enfants à gérer eux-mêmes leurs usages des écrans et à les mettre à distance. La deuxième situation implique plutôt un constat sur la consommation des écrans, révélant généralement un décalage entre l'interprétation des parents et celle des enfants face au temps passé devant les tablettes, les smartphones ou les ordinateurs, comme le rapporte Noémie (43 ans, mère de trois enfants de 11, 13 et 15 ans) : « Les conflits ont trait au temps qu'il y passe, on parle de mon fils qui à mon goût, il y passe beaucoup trop de temps. Alors, il me dit "mais non, tu sais que je discute avec les copains" ; probablement, mais à mon goût il y passe beaucoup trop de temps ». Parce qu'ils n'ont pas une définition commune de ce que signifie « passer trop de temps devant les écrans » ou parce qu'ils n'attribuent pas la même valeur aux activités pratiquées, enfants et parents entrent parfois en conflit.

Dans ce contexte, plusieurs parents racontent avoir mis en place des stratégies de gestion du temps, qui suivent l'une des deux logiques suivantes. Certains parents, comme Frédéric (42 ans, père de deux enfants de 4 et de 8 ans), semblent capables d'évaluer le temps que leurs enfants passent devant les écrans : « c'est 2h par semaine chacun. Par contre si tu comptes la télé, ça serait plutôt 7 heures par semaine. 30 minutes de télé par jour, un film le week-end, plus les 2h de jeux vidéo ». Cette évaluation est possible notamment parce que certains d'entre eux déterminent un volume de « temps d'écran » possiblement utilisable par les enfants pour une période déterminée, tandis que d'autres vont imposer des plages horaires destinées aux écrans à des moments précis de la journée ou de la semaine, ce qui, dans ce cas, peut amener les enfants à se connecter expressément pendant ces moments afin de profiter de ces temps « rares » de connexion. Mais, plus généralement, c'est la flexibilité, voire le flou, entourant le temps accordé par les parents à leurs enfants pour utiliser les écrans qui caractérise la position des parents, comme l'évoque Thomas : « le matin ça peut être cinq, dix minutes et c'est pas tous les matins, et sinon le week-end ça peut être, peut-être, un petit peu plus mais, le week-end ça peut être... au max elles passent trente, quarante-cinq minutes sur un dessin animé » (42 ans, enfants de 3 et de 5 ans). Ceci concerne aussi Manouille, qui affirme « on propose un temps, alarme mise sur le four pour pas après entendre "Mais non, c'est pas encore passé le temps accordé". Et

souvent on laisse 15 ou 20 minutes de plus. Sur le four on a mis 1h, 1h 30 » (40 ans, enfants de 4 et de 8 ans). Dans ce contexte, la nécessité de poser des limites en termes de temps ne semble pas s'appuyer sur des éléments scientifiquement défendables, la plupart des parents s'en tenant à des règles arbitraires dont l'origine est difficile à déceler. Ainsi, certains vont considérer que la limite est atteinte, lorsqu'ils ont accès à la manifestation visible de ce qu'ils considèrent comme étant un problème : « *effectivement, la limite, elle est là, c'est qu'à un moment donné, l'écran, ils sont un peu lobo, enfin, une fois qu'y a un temps, trop de temps en tout cas, ils sont énervés* ». (Joséphine, 42 ans, mère de deux enfants de 6 et de 9 ans). Une fois de plus, sur ce registre, les repères destinés à établir « un temps d'écran » ne sont pas clairs aux yeux de la majorité.

3. Les craintes des parents selon l'âge de leurs enfants

Si la question du temps passé devant les écrans semble préoccuper les parents des enfants de tous les âges, d'autres craintes se dessinent particulièrement en fonction de l'âge des enfants.

La première crainte exprimée concerne ce que les enfants « vont voir ». Cette crainte semble généralement concerner les parents dès le plus jeune âge de leurs enfants, en particulier parce qu'ils peuvent être confrontés, non seulement à des images violentes ou à caractère sexuel, mais aussi à du contenu qualifié par certains de « débile », comme le souligne Joséphine (42 ans, mère de deux enfants de 6 et de 9 ans) : « *je pourrais dire, y a une fois ou deux où je lui ai dit, non, ça c'est trop débile, franchement, je comprends pas quoi* ». Il est à noter que cette évaluation du contenu consommé par les enfants coïncide avec l'évaluation de leur potentiel éducatif. L'objectif n'est pas de divertir à tout prix car certains contenus ne sont pas acceptés par les parents. Contrôler rime ici avec l'idée parfois explicite de filtrer le contenu qui n'est pas éducatif.

Cette première crainte se double de l'inquiétude de ce que les enfants les plus jeunes « vont vivre ». L'agressivité des enfants après avoir joué à un jeu vidéo est l'une des préoccupations les plus souvent exprimées par les parents de l'enquête. Il est à noter que cette préoccupation concorde avec les analyses de certains spécialistes comme, par exemple, lorsque Nathalie (45 ans, mère de deux enfants de 14 et de 15 ans et belle-maman de deux autres ados de 16 et de 17 ans), témoigne, à l'instar de nombreux parents, de la transformation de l'un de ses ados après avoir joué à la console : « *Sincèrement, j'ai vu des fois celui de 15 ans rentrer dans des états de nerfs, de stress et à tenir un langage que je ne savais même pas qu'ils étaient capables de parler comme ça. (...) même après, ça va prendre du temps, mais dans une agressivité même vis-à-vis de moi ; une agressivité verbale. Alors pas vulgaire hein, mais verbale et très tendue* ». Si l'énervement, voire l'agressivité des enfants et des ados, semble imputable au fait de jouer, dans d'autres cas, c'est sans surprise le fait d'intervenir alors qu'ils s'adonnent à leur passion qui provoque des épisodes d'agressivité : « *Ils peuvent être énervés quand tu les arrêtes, observe Robert (41 ans, père de deux enfants de 8 et de 10 ans). En fait, c'est quand tu leur demandes d'arrêter que ça les énerve. C'est une frustration parce qu'ils étaient en train de regarder quelque chose ou de faire une partie. Mais ça c'est juste de la frustration. Je pense pas que ce soit l'écran qui les ai rendu agressifs, irascibles...* ». Sans surprise, la crainte de la violence s'exprime aussi à travers la question du harcèlement à l'ère du numérique : « *Après, y'a la question du harcèlement numérique aussi qui me fait un peu peur et... et je veux qu'elles prennent de la distance avec ça* » (Brigitte, 36 ans et mère de deux enfants de 5 et de 7 ans). Les questions autour de l'agressivité et les craintes du harcèlement sont donc récurrentes chez les parents de l'enquête.

Les parents ne redoutent pas seulement ce que leurs enfants vont voir et vont vivre, mais aussi ce qu'ils « vont faire ». Ici, ce sont notamment les questions de la mise en scène de soi sur les réseaux sociaux et de la production de traces numériques qui sont évoquées, à l'instar de Marie (39 ans,

mère de deux enfants de 5 et de 7 ans) : « ce que je redoute c'est les réseaux sociaux, c'est l'image, enfin leur propre rapport à leur image. C'est qu'elles soient trop concentrées sur l'image qu'elles renvoient aux autres, l'image qu'elles veulent donner, les photos d'elles qu'elles mettent, puis c'est des filles. Peut-être que ça me ferait moins peur si c'était des garçons, mais c'est des filles ». Robert (41 ans, père de deux enfants de 8 et de 10 ans) abonde dans le même sens : « le harcèlement, le fait de discuter avec des gens que tu connais pas, que tu connais que virtuellement, je pense que tu peux te faire retourner le cerveau rapidement ». Dans un cas comme dans l'autre, ce sont surtout les réseaux sociaux qui effraient les parents de l'enquête, avec, en filigrane, la permanente question de la violence : violence du regard et violence des mots.

4. Interdire ou accompagner : des parents en quête d'une « troisième voie »

D'un parent à un autre, l'interdiction de l'accès à un outil numérique, à un service en ligne, ou à un jeu — que ce soit totalement pour les plus jeunes, ou partiellement pour les plus âgés des enfants — est généralement perçue comme étant légitime. Or, à la lecture des entretiens, nous comprenons rapidement que les parents doutent de la possibilité d'appliquer ces interdictions ou parfois ils ne croient pas à leur efficacité. Par exemple, lorsque nous abordons la question de l'interdiction du smartphone à l'école les parents sont divisés, certains ne croyant pas à l'applicabilité de celle-ci, d'autres insistant sur l'importance de l'accompagnement et de l'éducation aux bons usages, plutôt que sur l'interdiction. Au moins deux observations sont alors possibles. D'une part, il semble que ce n'est pas tant l'idée d'interdire en tant que tel un outil numérique qui semble interroger le premier groupe de parents que l'efficacité de ces interdictions et leur signification, comme le souligne Guillaume (37 ans, père de deux enfants de 2 et de 4 ans) : « Je suis pas sûr que d'interdire l'outil règle le problème... déjà parce qu'à mon avis, et même de par mon expérience, j'ai pu me rendre compte que les téléphones sont quand même présents, ils sont pas absents, mais ils les utilisent du coup de manière cachée, donc c'est pas forcément mieux ». D'autre part, chez plusieurs parents, l'accompagnement et l'interdiction ne semblent pas conciliables, du moins lorsque cette interdiction émane dans le contexte scolaire : « on va sanctionner sans essayer de revenir à la cause, on est plutôt sur la conséquence plutôt que sur la cause donc on va sanctionner plutôt que d'essayer de chercher pourquoi est-ce qu'il y a eu ça ou qu'est-ce qu'il faudrait faire, comment expliquer aux enfants l'utilisation qu'ils peuvent en avoir » (Thomas, 42 ans, père de deux enfants âgés de 3 et de 5 ans). **Ce n'est donc pas la légitimité de l'interdiction à l'école qui est questionnée, mais bien sa capacité à s'articuler ou non à une logique d'éducation aux bons usages.** L'exemple du rapport des parents aux « semaines sans écran » est emblématique de cette interrogation. Lorsqu'ils sont défavorables à ce genre d'expérience, c'est précisément parce qu'ils ne croient pas en son potentiel éducatif sur du long terme. Au contraire, certains parents pensent qu'une semaine sans écran peut envoyer un message erroné aux enfants, en taxant les outils numériques de fondamentalement mauvais, alors qu'une fois de plus, c'est moins l'outil que son usage qui est questionnable : « Je n'en pense pas vraiment du bien [de la semaine sans écran]. Je ne me suis jamais positionné sur ça parce que je crois qu'on identifie l'écran comme quelque chose de très mauvais. Chose qui, pour moi est exagérée (...). J'aime pas les deux extrémités : celle qui consiste à laisser les enfants tout le temps avec l'écran et celle qui consiste à l'interdire strictement pendant une longue durée. Il y a un temps pour tout. » (Jean-Pierre, 35 ans, père de deux enfants de 6 et de 7 ans). Quand ils sont favorables à ce genre d'initiative, les parents vont surtout mettre en avant les effets de cette « coupure » sur les enfants qui peuvent enfin tester leur rapport aux outils numériques et s'en séparer provisoirement : « Je suis totalement d'accord avec le principe de faire des semaines sans écrans. C'est du positif parce que l'enfant va pouvoir vraiment être dans la réalité » (Julie, 33 ans, mère d'un enfant de 5 ans). Pour la plupart des interrogés, il ne s'agit finalement que d'un événement ponctuel qui ne leur apparaît pas fondamental dans

un accompagnement éducatif : « J'aurais pensé qu'elles le tiendraient moins facilement. Après ça n'a pas tenu des mois et des mois mais pendant un mois ou deux, elles tenaient à ne pas regarder la télévision le matin [...] Ça n'a pas changé forcément grand-chose mais en tout cas, elles ont pu entendre le discours et puis tenir quoi » (Odile, 41 ans, mère de trois enfants de 5, 10 et 13 ans). En résumé, ce n'est pas un débat sur la légitimité d'une interdiction que les parents attendent, même lorsqu'elle se présente sous une forme plus ou moins ludique comme dans le cas de la semaine sans écran : ils cherchent plutôt à comprendre comment leurs interdictions peuvent s'articuler à une démarche d'éducation au numérique.

Cette relation entre interdiction et accompagnement éducatif transparaît aussi lorsque nous les questionnons au sujet de l'importance d'imposer des âges légaux concernant l'accès à des outils, des services ou à certains jeux vidéo. Ici aussi, la souveraineté des parents ne devrait pas être remise en question pour la majorité d'entre eux : ce n'est pas le législateur qui devrait, pour la plupart, décider d'un âge minimum à appliquer. Or, les parents qui sont d'accord avec une interdiction légale sont généralement convaincus de la toxicité de certaines pratiques numériques ou du potentiel hautement dangereux de certains espaces numériques. Dans d'autres cas, l'interdiction légale peut être valable « pour les autres », c'est-à-dire pour ceux qui n'arriveraient pas à gérer la situation avec leurs enfants comme le soutient Pauline (49 ans, mère de deux enfants de 11 et de 14 ans) : « Je trouve ça plutôt bien surtout pour les familles... (...) il y a des familles où c'est plus que nécessaire d'avoir une semaine sans écrans », ce qu'affirme aussi Amandine (46 ans, mère de deux enfants de 10 et de 13 ans) : « Tous les amis de mon fils se lèvent le matin, allument la télé et prennent leur petit déjeuner sans parler à personne, en regardant la télé... Je pense qu'il faudrait vraiment sensibiliser les parents ; cette idée de 10 jours sans écran, ça c'est plus destiné aux parents qu'aux enfants en fait. Les parents qui laissent les tout-petits avec des tablettes, il faudrait limite mettre des amendes ; il faudrait vraiment les sensibiliser ». En filigrane, **ce n'est pas l'importance de légiférer ou non qui questionne les parents, mais surtout la capacité des parents à faire de l'interdiction un allié de l'accompagnement éducatif**. Plus généralement, concernant l'accès aux écrans, à certains services ou à certains jeux, l'idée n'est pas d'interdire, mais d'indiquer un âge qui puisse servir de repère pour qu'ensuite les parents prennent leurs décisions en meilleure connaissance de cause. Certains parents souhaiteraient donc avoir à leur disposition des notices explicatives accompagnant, par exemple, l'âge recommandé pour l'usage des jeux vidéo. C'est davantage une aide à la prise de décision qui est attendue car, pour la majorité des parents, à l'instar de Julie (33 ans, mère d'un enfant de 5 ans) : « Le problème c'est les parents. C'est pas l'âge légal. Parce que pour les enfants de 7 ans qui jouaient aux jeux vidéo interdits aux moins de 18 ans les parents sont responsables. Ils disaient "ah mais je suis avec lui". Bah non, l'enfant il a des crises de violence ; il y a des répercussions, il faut arrêter quoi ». Plus qu'une interdiction légale, c'est la capacité des parents à poser eux-mêmes des limites qui semble le point le plus important aux yeux de la majorité.

Aux yeux des parents de l'enquête, la surveillance ne remplace que rarement l'accompagnement : « L'interdiction c'est quand on n'a pas les arguments pour expliquer que c'est pas bien. Donc, du coup non je pense que c'est pas forcément la bonne technique. On est plutôt sur quand même la sensibilisation, l'éducation plutôt que l'interdiction, ça a jamais été très très efficace, en tous cas pour beaucoup de choses, à mon avis il faut parler aux gens ». (Thomas, 42 ans, père de deux enfants de 3 et de 5 ans). « S'il y a une difficulté je vais essayer d'en discuter avec mon enfant », nous dit Lucie (39 ans mère de deux enfants de 5 et de 8 ans), « Ça c'est très important. Pour comprendre pourquoi il a été regardé ça ou expliquer ce que c'est. Voilà. Après peut être axer sur un contrôle plus important et l'inciter à ce qu'on fasse ensemble sur le net. Et faire le lien, il y a beaucoup de dialogue sur ce qu'est la vraie vie, sur ce qui fait la différence entre le virtuel et le réel, voilà, sur ce qu'on voit sur internet et la vraie vie ». En d'autres termes, **les parents sont à la recherche « d'une troisième voie », qui réconcilie la nécessité d'interdire dans certaines situations avec la possibilité d'une approche éducative, en poursuivant comme objectif principal l'autonomisation de leur enfant** : « après je me dis qu'avec de la pédagogie, on doit pouvoir s'en sortir un peu, quoi, leur expliquer aussi le contenu et tout ça... je suis pas sûr... je

suis pas sûr... j'aurai plutôt tendance à interdire au départ... Enfin c'est toujours pareil : c'est une histoire d'âge » (Etienne, 37 ans, père de deux enfants de 2 et de 3 ans). Au final, il ne s'agit donc pas de choisir le « camp » de l'interdiction ou le « camp » de l'accompagnement mais bien de savoir faire évoluer la relation entre les deux.

5. Des stratégies parentales diversifiées et contextualisées

La quasi-totalité des parents rencontrés dans cette enquête affirment surveiller les usages du numérique de leurs enfants, mais aucune pratique ne semble faire l'unanimité. Si le fait d'exclure les écrans lors des repas est largement partagé, quelques parents expliquent que la télévision peut être allumée ou qu'eux-mêmes peuvent parfois répondre à leurs messages téléphoniques à ce moment. De même, ne pas dormir avec un outil numérique semble être une pratique très largement répandue, mais certains parents acceptent néanmoins que leurs enfants gardent leur smartphone la nuit ou qu'ils possèdent un ordinateur dans leur chambre.

Les usages du numérique semblent toutefois s'inscrire dans un cadre normatif qui départage les « bonnes » et les « mauvaises » pratiques, et, en filigrane, les « bons » et les « mauvais » parents. La surveillance fait partie des normes incontournables. Pour autant, cette surveillance du numérique prend des formes très diversifiées et semble évoluer en fonction des âges des enfants et des contextes. Comme nous le verrons en détail, la surveillance des enfants les plus jeunes, relève souvent d'une approche panoptique classique, avec la possibilité de voir à tout instant ce que font et regardent les enfants. Avec l'avancée en âge, cette surveillance passe souvent par la consultation de l'historique des outils, par des contrôles inopinés et par la géolocalisation, même si tous n'utilisent pas ces techniques et que beaucoup se retrouvent dans des situations et se posent des questions empreintes d'ambiguïté.

a. Une surveillance panoptique : du lieu de consultation à la géolocalisation

Tel le panoptique inventé par Jeremy Bentham, ce modèle d'architecture que l'on peut retrouver dans de nombreuses constructions qui permet de « tout voir », les outils numériques sont souvent pensés dans les foyers comme devant être placés dans un espace ouvert permettant une surveillance permanente même si elle n'est pas toujours effective. Les enfants sont sous le regard potentiel des parents, ce qui est censé assurer à la fois un contrôle des contenus mais aussi la prise de conscience pour les enfants qu'ils ne sont pas seuls, ni totalement libres de faire ce qu'ils souhaitent. Ils intérioriseraient cette nécessité de respecter les règles car ils peuvent à tout moment être vus. En outre, cette surveillance parentale est perçue comme permanente même si finalement les enfants peuvent échapper à leur regard, notamment quand les parents sont occupés à autre chose.

Le passage au smartphone marque une rupture avec cette gestion panoptique classique des outils et entraîne d'autres formes de surveillance telles que le contrôle des historiques de navigation ou la géolocalisation. Dans ce cas, la majorité des enfants sait qu'ils peuvent être contrôlés à tout moment. Chez les plus jeunes, le lieu dans lequel sont accessibles les outils numériques n'est donc jamais laissé au hasard et fait l'objet d'une réflexion préalable des parents, l'objectif largement partagé étant celui de pouvoir surveiller à tout moment ce que font les enfants, même si, en réalité, cette surveillance ne semble pas toujours effective ni même mise en œuvre.

i. Le choix du lieu d'usage des outils numériques pour les plus jeunes

La question du lieu d'utilisation du numérique par les enfants est importante pour les parents rencontrés. La plupart des interviewés ayant des enfants de moins de 10 ans expliquent que les outils se trouvent dans le salon afin de pouvoir garder un œil sur leurs usages : « *On jette toujours un œil on sait jamais. Après ils se balancent alors c'est pas mal ! Oui, j'ai le regard qui traîne. C'est facile car c'est dans le salon, ils ne peuvent pas s'isoler. C'est pour ça que je ne veux pas de tablette* » (Ludivine, 41 ans, mère de deux enfants de 8 et de 10 ans). Robert témoigne également de l'emplacement stratégique de l'usage de ces outils : « *Mais l'ordinateur est au milieu de la pièce donc on est toujours plus ou moins à passer devant. Ce que je te dis, l'ordi est en plein centre de la vie de la maison, entre le salon et la cuisine, donc, on sait toujours plus ou moins* » (Robert, 41 ans, père de deux enfants de 8 et de 10 ans). D'autres parents vont faire du salon le lieu privilégié d'utilisation mais aussi celui dans lequel les enfants doivent déposer les outils afin de pouvoir savoir si leur déconnexion le soir est bien effective : « *Quand ils sont petits, la tablette est posée sur la cheminée, on n'y touche plus. Quand ils étaient petits, le portable était sur la cheminée. Je leur ai expliqué qu'il fallait être en mode avion, pas d'onde le soir. Après, les jeux vidéo c'est dans le salon, parce qu'on n'a que la télé dans le salon. On est souvent ensemble dans le salon. Ce qui fait que je peux voir. Quand ils avaient l'ordinateur en quatrième, on faisait les devoirs sur l'ordinateur dans le salon. Même si ça n'empêche pas qu'avec les copains sûrement ils aillent voir d'autres choses, mais bon* » (Cécile, 46 ans, mère de trois enfants de 12, 16 et 18 ans).

Une autre façon de procéder est de n'autoriser les usages qu'en présence des parents. Anaïs, 38 ans, mère de deux enfants de 5 et de 9 ans, explique qu'elle n'a pas mis le contrôle parental justement parce qu'elle reste toujours à côté de ses enfants :

Personnellement, je ne l'ai pas encore mis parce que ce qu'ils font à la télé je suis à côté, toujours à côté. C'est rare que je n'y sois pas. Quand je n'y suis pas, ils ont pas le droit de regarder YouTube, ils regardent que les chaînes de dessins animés. Je sais qu'ils vont pas voir des choses qui ne sont pas pour leur âge. Ils ont pas le contact avec l'internet. Ils n'ont pas l'accès ni à l'ordinateur ni à internet sur leur téléphone ; c'est que les jeux et les jeux, c'est pas sur internet.

Il est intéressant de noter que pour Benoît (40 ans, père de deux enfants de 5 et de 11 ans), ces outils seraient le moyen d'éviter que ses enfants ne soient à l'extérieur et ne courent le moindre risque : « *Moi, je sais que, les petits, quand ils jouent, ils sont pas dans la rue. Parce qu'il faut toujours faire gaffe... Qu'ils rentrent ou qu'ils rencontrent pas n'importe qui. Parce qu'on est en ville. J'ai grandi dans cette ville, je sais que y a des barjots, y a des gars pas fréquentables, y a des gars qui roulent vite... Donc, c'est quand même confortable de les savoir assis avec un écran* ». Cet exemple révèle avec force la dualité des outils numériques, qui sont à contrôler, mais qui constituent également des instruments de contrôle.

ii. Le passage au smartphone : le renouvellement de la surveillance

L'obtention d'un smartphone permet aux jeunes de gagner en autonomie et les soustrait souvent à l'obligation d'utiliser les outils numériques dans le salon ou près des parents. En outre, les questions de confiance et d'autonomie vont devenir très présentes dans les discours de parents d'adolescents. Néanmoins, la surveillance et le contrôle des temps d'usage et des contenus demeurent importants et prennent alors de nouvelles formes qui soulignent des paradoxes et des ambiguïtés dans les discours des parents.

Le témoignage de Bruno est intéressant à ce sujet car il affirme à plusieurs reprises dans l'entretien qu'il ne « *flique* » pas sa fille et qu'il ne la contrôle pas trop mais il souligne à un autre moment :

Mais je suis pour le contrôle parental. Il y a des contrôles parentaux partout. C'est pas un manque de confiance, c'est plus, j'ai confiance en ma fille mais c'est l'extérieur que je n'ai pas

confiance. Bon voilà, on va dire que j'ai mis un coffre-fort autour des enfants. C'est-à-dire que, ce n'est pas tout ce qui sort mais tout ce qui rentre je fais attention. C'était le deal quand elle a eu son téléphone. Contrôle parental. Mais comme je dis, je ne la suis pas en permanence. C'est vraiment pour la protéger, essayer de la protéger de ce qui se passe à l'extérieur. (...) Je vais pas lui mettre de puce dans la nuque ou quoi que ce soit.

(52 ans, père de deux enfants de 9 et de 14 ans)

D'autres parents ont installé des outils de surveillance, même s'ils affirment parfois ne pas s'en servir :

Oui, on a le lien pour voir où est-ce qu'elles vont, oui. On lui a dit (à la plus jeune) : « on peut voir tous les sites que tu regardes. On a un lien. On fait confiance, on regarde pas mais sache qu'on peut regarder (...) ». C'est Family Link que ça s'appelle. C'est dommage qu'il n'y ait pas mon conjoint. C'est lui qui le gère mais vous pouvez régler le temps de connexion, vous pouvez voir les sites internet, vous pouvez voir en fait ce que fait votre enfant sur la tablette.

(Stéphanie, 39 ans, mère de deux enfants de 9 et de 12 ans).

Luc illustre également cette ambiguïté quand il explique que, selon lui, la confiance n'exclut pas une forme de contrôle : « *Sa maman va y jeter un œil, pour voir qu'il n'y ait pas de choses bizarres qui s'y passent, potentiellement. Parce que la confiance n'exclue pas le contrôle. Mais moi, personnellement, je n'y vais pas. Enfin je ne fais ça avec personne à vrai dire. C'est pas que je ne m'y intéresse pas, mais déjà, moi je fais confiance. Et ensuite ma compagne s'en charge* » (Luc, 54 ans, trois enfants, vivant toujours avec celui de 11 ans). Pour d'autres cette alliance entre contrôle et confiance ne semble pas poser de problème particulier, à l'image de ce que nous dit Marie, 39 ans, mère de deux enfants de 6 et de 9 ans :

Je regarde l'historique. Parce que finalement elles sont beaucoup sur Safari ou sur Google donc je regarde l'historique et quand elles jouent je jette un œil quand même. Quand elles sont sur Netflix je vais voir par là... Mon compagnon c'est pareil. Et après je leur fais confiance, je ne suis pas que dans le contrôle. Parce-que j'ai des enfants qui sont tellement peu exposés que j'ai confiance pour l'instant, complètement.

Quelques parents jouent aussi sur l'idée de contrôle panoptique, à l'image du témoignage de Jenny :

Il y a toujours le contrôle parental, et il me dit ce qu'il regarde, parce que : règle établie de base depuis des années, il a pas le droit d'aller sur YouTube. Mais il y va tout le temps. [...] Après je lui ai clairement expliqué que ce soit sur son téléphone, sa tablette, son ordinateur, tout était relié à ma boîte mail. Donc quand je prends ma tablette, et que je regarde les historiques, je vois toutes les vidéos qu'il a regardées. [...] Non, je lui ai dit. Je lui ai dit, sache que je sais ce que tu regardes. Je lui ai même fait croire que s'il supprimait des historiques j'étais capable de les retrouver. Enfin que papa était capable de le retrouver. Pour l'instant il me croit, ça va pas durer !

(39 ans, mère de deux enfants de 5 et de 11 ans)

Pour d'autres enfin, comme dans les deux cas suivants, la surveillance devient plus aléatoire, mais la menace des contrôles inopinés est bien présente : « *Pour le grand, ça peut être de la consultation d'historique un peu intempestive (rires). Mais il est prévenu, il sait, des fois je lui dis "Oh, montre-moi ton historique" » (Marc, 44 ans, père de deux enfants de 10 et de 14 ans), « On va plutôt pratiquer des sortes de contrôles aléatoires c'est-à-dire que, quand ils sont à la maison, dans leurs chambres, portes fermées bah, on va passer de temps en temps voir comment ils vont ou même discuter 5 minutes et regarder, jeter un œil sur l'écran en disant "tiens ! qu'est-ce que tu es en train de faire ?" » (Élisabeth, 49 ans, mère de deux enfants de 12 et de 14 ans). Dans l'extrait d'entretien ci-dessus les contrôles aléatoires viennent suppléer aux difficultés à mettre en place le contrôle parental.*

iii. La géolocalisation ou le procédé qui révèle toutes les tensions

Le procédé le plus clivant au sein de notre échantillon de parents est la géolocalisation. Les positions sont très polarisées entre un rejet assez net pour des raisons éthiques et une pratique de la géolocalisation souvent justifiée, non pas par un manque de confiance en son enfant, mais plutôt dans le monde qui l'entoure : « *C'est pas que je fais pas confiance à mes enfants mais je pense que plus on est... C'est peut-être aussi parce que je vieillis. Mais, je fais de moins en moins confiance aux gens. On entend trop de choses. Et puis, il se passe pas un jour dans les informations où il n'y a pas un souci* » (Nathalie, 45 ans, mère de deux enfants de 15 et de 16 ans). Les positions de rejet sont assez catégoriques, à l'image de ce qu'en dit Élisabeth : « *Ça pour l'instant j'y adhère pas du tout. Vous voyez, il y a une dimension, comment dire, qui fait penser à Orwell. J'y adhère pas du tout. Pour moi, c'est une atteinte à la liberté. [...] Je ne sais pas, je trouve ça un peu sinistre* » (49 ans, mère de deux enfants de 12 et de 14 ans). Certains pensent que géolocaliser est une forme de défaillance car s'inquiéter pour ses enfants ferait partie « du jeu » : « *Moi j'ai deux filles, quand elles sortiront je voudrais pas trop m'inquiéter mais en même temps s'inquiéter pour ses enfants fait partie du jeu quoi. C'est comme ça (rires). C'est plutôt ça qui est le cheminement que géolocaliser ses enfants ; c'est juste l'horreur quoi* » (Stéphanie, 39 ans, mère de deux enfants de 9 et de 12 ans).

Pour d'autres, l'idée de géolocaliser leur enfant leur pose un problème éthique mais ils ne savent pas encore s'ils utiliseront la géolocalisation ou pas. Le rejet n'est pas catégorique pour ces parents, même s'ils préféreraient éviter la géolocalisation :

Cette appli moi je la connais pas mais j'ai un ami à moi qui géolocalise toute sa famille comme ça. Donc voilà. Après, c'est dangereux, quoi. C'est vachement bien, parce que quand t'es un peu inquiet, un peu angoissé comme moi je peux l'être, tu te dis, s'il est pas rentré, où est-ce qu'il est ? Voilà tu sais qu'il est chez son copain, tu sais qu'il est là où il devrait pas être [...] J'aimerais arriver, comment dire, à avoir assez confiance en lui pour pas avoir à le faire. Parce que même si c'est rassurant, c'est rogner un peu aussi sur sa liberté. Enfin je veux dire, il commence à grandir, bon mon aîné, on en parle pas maintenant, mais le plus jeune il commence à grandir, je me dis aussi que ça fait partie du jeu d'avoir un petit jardin secret. Après, s'il me fait deux, trois conneries de suite, ce sera peut-être différent. Mais j'aimerais commencer par avoir confiance en lui.

(Jenny, 39 ans, mère de deux enfants de 5 et de 11 ans).

La géolocalisation pose parfois des problèmes de conscience aux parents qui se rappellent leur propre jeunesse et les difficultés à supporter le manque de respect de leur propre intimité, à l'image de Marie :

Je vais faire comme ma mère qui allait lire mon journal secret. C'est la même chose. Et quelque part je vais un peu violer son intimité. Donc aujourd'hui elles ont six et presque dix ans. Donc j'y mets moins d'importance. Quand elle en auront quatorze... Et puis même là elles ne le mesurent pas et puis je leur fais confiance. Après je ne sais pas quelle sera ma confiance en mes enfants quand elles seront plus grandes. Comment je vais les voir évoluer et comment moi je vais être en paix avec tout ça quoi [...]. J'aurai peut-être pas le besoin d'aller dans leurs téléphones. Et quelque part je n'ai pas apprécié que ma mère aille dans mon journal secret, donc... J'aurai cette image en tête si jamais je vais dans leurs téléphones quoi. Voilà. Grande question. J'ai pas de réponse. Il n'y a rien qui va pouvoir remplacer la confiance que l'on peut se faire... Si je les géolocalise je veux qu'elles le sachent quoi. Pas dans leurs dos. Pour l'instant la question ne se pose pas du tout.

(Marie, 39 ans, mère de deux enfants de 6 et de 9 ans).

En ce qui concerne ceux qui utilisent la géolocalisation, à l'image de ceux qui contrôlent les smartphones de leurs enfants, c'est avant tout la sécurité et l'intérêt des enfants qui sont mis en avant. Néanmoins nous pouvons sentir poindre dans quelques entretiens le besoin des

parents de se rassurer. Là encore, ils espèrent ne pas en arriver à géolocaliser leur enfant, à l'image de Manouille, 40 ans, mère de deux enfants de 4 et de 8 ans : « *Même si l'idée peut être attrayante pour "rassurer" les parents, j'espère ne pas succomber à mes craintes et pouvoir laisser mes enfants vraiment libres quand ils auront l'âge* ». Ceux qui font le choix de géolocaliser peuvent expliquer avec réflexivité ce besoin d'être personnellement rassurés. Anne-Marie illustre bien cela : « *C'est bien. C'est rassurant. Pas pour les surveiller. Tu te dis que si un jour il arrive un pépin tu seras bien content de pouvoir utiliser la fonction. Non [elle ne l'utilise pas pour le moment], parce que Bérénice, elle n'a pas de téléphone déjà. Et Thomas on ne l'a jamais fait. Mais je me dis que si ça devait arriver je serais bien contente* » (49 ans, mère de deux enfants de 12 et de 21 ans). La plupart des parents utilisant la géolocalisation mettent cependant un point d'honneur au fait que leurs enfants sachent qu'ils sont géolocalisés comme Etienne : « *Je pense que ça doit être fait à condition que l'enfant le sache, l'accepte. C'est pas un mauvais outil, mais par contre, faut pas le faire à son insu quoi, faut dire "Sache que papa peut te géolocaliser parce que si un jour t'as un pépin, que t'as un accident, que t'as, voilà..." alors pourquoi pas, moi, je suis pas contre ça, mais c'est toujours pareil, ça s'accompagne* » (37 ans, père de deux enfants de 2 et de 3 ans). D'autres enfin pensent qu'ils sauront ne pas abuser de l'outil et ne s'inquiètent donc pas outre mesure des effets néfastes : « *Je trouve que ce serait pratique mais il faudrait pas que ce soit systématique. Une géolocalisation, il faut que ce soit dans un moment d'urgence ou de doute... Pouvoir envoyer un signal à son gamin pour le localiser, c'est une chose. Le suivre à la trace, ça en est une autre* » (Benoît, 40 ans, père de deux enfants de 5 et de 11 ans). Si les parents de l'enquête ne sont pas tous des adeptes de la géolocalisation, force est de constater que nombre d'entre eux justifient son usage en mettant en avant la question de la sécurité.

iv. L'accent mis sur l'auto-contrôle et le respect de l'intimité

Le contrôle n'est pas la seule stratégie parentale mise en œuvre dans le suivi des outils numériques. Certains parents ont pu mettre en avant pendant l'entretien différentes formes d'accompagnement afin de donner des clés de compréhension et d'action à leurs enfants, à l'image de ce que nous dit Marc : « *Quand ils sont ados, là, je pense que c'est important de bosser avec eux sur la manière d'utiliser les outils et leur apprendre aussi qu'il y a un peu de tout sur internet, et qu'il faudra faire un tri* » (44 ans, père de deux enfants de 10 et de 14 ans). L'objectif est finalement que les enfants puissent se gérer eux-mêmes et être capables d'évoluer seuls sur les différents outils numériques et sur Internet : « *L'idéal, ça serait que je n'aie pas besoin de contrôle parental parce qu'elles savent s'auto-contrôler, s'auto-gérer. Mais ça, c'est dans l'idéal, on verra quand elles seront ados, je sais pas trop comment ça va se passer. Mais bon, je sais que ça va être vite là, parce que déjà en 6ème, tous les enfants ont un téléphone portable* » (Brigitte, 36 ans, mère de deux enfants de 5 et de 7 ans). D'autres vont plus loin et affirment que la liberté et l'autonomie passeraient par cet apprentissage de l'auto-contrôle, comme l'explique Pauline : « *Donc c'est un rapport de confiance et d'éducation ; c'est-à-dire qu'on leur dit les risques, on les accompagne à s'émanciper, à prendre le bus pour la première fois puis à prendre le bus toutes seules et puis à savoir gérer. Par exemple, pour nos filles, le portable pour l'une comme pour l'autre était sous-tendu à les sentir capables d'être compétentes socialement pour demander de l'aide à l'extérieur* » (49 ans, mère de deux enfants de 11 et de 14 ans). L'auto-gestion par les jeunes de leur usage du numérique apparaît ici comme un idéal éducatif des parents.

Le respect de l'intimité de son enfant est aussi une limite pour quelques parents dans la mise en place d'un contrôle panoptique. Ce respect s'accompagne souvent de la préservation d'un espace personnel, physique ou numérique, dans lequel le parent ne veut pas intervenir : « *Maintenant qu'ils sont grands tu vois, ces gens qui sont copains avec leurs enfants sur Facebook, ça je ne voudrais pas. C'est leur espace personnel, c'est leur intimité et je n'ai pas envie de le partager. C'est leur vie. Ça je n'aurais pas envie. Ma belle-mère s'y est mise, à 80 ans, sur Facebook, et elle, elle discute avec Anatole. Je trouve ça affreux. Toujours pareil, cette histoire de vie privée. Il y a des parents, ils mettent une petite clé dans la chaussure des enfants à 4 ans. Non, ça quand même... après, on n'a plus confiance, on n'a plus de vie privée* » (Cécile, 46 ans, mère de trois enfants de 12,

16 et 18 ans). Enfin, pour certains parents, le fait de laisser un smartphone à un enfant induit qu'il ne faut pas s'immiscer dans son rapport à l'outil numérique. Il est perçu pour Clémence (40 ans, mère de deux enfants de 3 et de 7 ans) comme un journal intime et, de fait, contrôler ce que ses enfants en font serait une violation de leur intimité : « *Si un jour je décide de lui donner un Smartphone, ça sera le sien, ça sera son intimité quelque part, comme, je sais pas, comme un cahier, un journal intime ou je sais pas quoi, enfin, y'a un moment j'imagine que pour moi, c'est le sien, comme c'est déjà le cas avec Antoine et moi, je regarde jamais dans son téléphone, enfin voilà c'est une question de... ça sera son truc à elle. (...) Si je lui donne le Smartphone, c'est le sien, elle en fait ce qu'elle veut* » L'équilibre entre le contrôle et le respect de l'intimité reste un sujet sensible et complexe, une question qui taraudent la plupart des parents...

Pour conclure, il nous semble important de revenir sur les ambiguïtés que soulève le contrôle qu'exercent les parents sur les activités et usages du numérique de leurs enfants. Ils paraissent subir une tension entre la nécessité de faire confiance à leur enfant, de leur laisser une certaine autonomie et liberté, mais également entre les risques qu'ils pourraient encourir et le fait que ne pas surveiller soulignerait une défaillance parentale. Le contrôle est donc parfois vécu sur le mode du regret mais sans réellement douter de l'intérêt du contrôle, à l'image de ce que nous dit Luc : « *Là actuellement son téléphone est géolocalisé. Alors. C'est dommage, mais par les temps qui courent, il y a tellement de crapauds. Il y en a sur internet mais il y en a aussi dans les rues. Et je suis bien placé pour le savoir. Donc, oui je trouve ça important qu'elle soit géolocalisée. S'il lui arrivait quelque chose... sans être vraiment parano, malgré tout il faut être prudent. Je trouve ça important qu'elle soit géolocalisée, enfin que le téléphone soit géolocalisé, on sait où elle est* » (54 ans, trois enfants, vivant toujours avec celui de 11 ans). Néanmoins, la plupart du temps la tension se situe entre un rejet de l'idée d'un contrôle trop poussé et la protection de son propre enfant, ce qui souligne beaucoup de questionnements et de doutes : « *je veux pouvoir accéder... alors pas forcément... non... alors attend... je dis ça et puis en même temps c'est pas possible parce que c'est comme si tu avais... c'est une connerie ce que je raconte parce que... ça dépend du contenu c'est-à-dire que... non tu peux... je dis une connerie parce que quelque part effectivement si t'as une photo de son petit copain, son machin, son truc et qu'il a pas envie de t'en parler parce qu'il a pas envie de t'en parler... compliqué. J'ai pas d'avis, je pense que non, j'ai pas d'avis...* » (Etienne, 37 ans, père de deux enfants de 2 et de 3 ans). Ce témoignage met en évidence les difficultés de certains parents à se positionner face à la notion même de contrôle et l'ambiguïté de leur définition de leur posture d'un point de vue éthique.

b. Les multiples regards parentaux

Au-delà des stratégies développées par les parents pour surveiller les usages du numérique, nous remarquons qu'ils posent aussi différents types de regards sur ces usages par les enfants. La question de la surveillance est étroitement liée à celle du regard. Les parents semblent quasiment tous ressentir le besoin de voir ce que leurs enfants voient ou de les regarder alors qu'ils regardent des écrans. Or, l'enquête révèle l'existence d'une diversité des regards qu'ils posent sur les pratiques numériques de leurs enfants ainsi qu'une évolution de ceux-ci dans le temps.

i. Seul sans être regardé

Les parents qui laissent leurs enfants, surtout les plus jeunes, utiliser les outils numériques sans les observer sont extrêmement rares, puisque, comme nous l'avons vu, la surveillance parentale est très présente. Souvent, c'est la durée d'exposition aux outils numériques qui est surveillée et non pas les contenus, comme le souligne Frédéric (42 ans, père de deux enfants de 4 et de 8 ans) : « *A ce jour, la surveillance se limite à contrôler les durées et le partage entre les deux frères. Quand leur usage deviendra un peu plus interactif, il faudra s'adapter à nouveau* ». Assez souvent, le fait de laisser son enfant utiliser un outil numérique sans l'observer s'accompagne d'une forme de culpabilité : « *Lorsque ma fille est devant l'écran, je ne sais pas si elle est en train*

de faire un quizz, je ne sais pas si elle en train d'écrire un texte sous Word ou si elle est en train de regarder une vidéo pour son plaisir. Donc, j'ai pas vraiment établi de règle. J'ai de la chance, car je pense qu'elle est assez responsable mais, oui, il faudrait que je fasse les devoirs avec elle, que je reste à côté d'elle, on va dire, que je regarde ce qu'elle fait sur l'écran » (Amandine, 46 ans, mère de deux enfants de 10 et de 13 ans). Les autres enfants qui sont laissés seuls sans un regard appuyé des parents sont généralement ceux dont les parents sont occupés par des tâches quotidiennes ou par la présence de leurs amis. Nous reviendrons sur ces cas un peu plus loin.

ii. Regarder de près

Certains vont regarder de très près ce que font leurs enfants, à l'image de Jean-Pierre : *« On les laisse, en général, choisir. Mais, on est à côté pour regarder alors après, soit ils font avec la musique sur YouTube, soit ils ont l'application YouTube Kids. Voilà. Donc, ils vont sur celle-là »* (35 ans, père de deux enfants de 6 et de 7 ans). Même quand les enfants sont considérés comme raisonnables ou ayant bien intégré les règles, certains parents continuent de regarder de près ce qu'ils font, à l'image de Joséphine : *« Après, Gary c'est plutôt un petit garçon qui a bien intégré la règle. En général. Donc du coup, quand je lui dis non, je lui redis, il le sait. Et puis je vais régulièrement vérifier ce qu'il regarde, ou écouter ce qu'il regarde, voilà »* (42 ans, mère de deux enfants de 6 et 9 ans). De manière générale, regarder de près semble l'objectif fixé par les parents d'enfants en bas âge.

iii. Regarder de loin

La plupart des parents suit ce que font leurs enfants, mais sans être en permanence derrière eux, ils les regardent donc, mais de loin. Les raisons évoquées pour justifier ce type d'observation sont diverses. Pour certains parents, regarder de loin permet de contrôler le temps passé par les enfants sur les outils numériques : *« Pour éviter les dérives, on contrôle le temps, plein de choses, enfin moi je trouve. C'est toujours intéressant d'avoir un œil. De garder justement un contact étroit. Parce qu'on n'a pas le même jugement, il y a des moments il faut savoir dire stop »* (Anne-Marie, 49 ans, mère de deux enfants de 12 et de 21 ans). Thomas explique qu'il s'agit pour lui d'éviter que les enfants ne regardent des contenus inappropriés : *« Oui, je vais regarder de temps en temps quand même ce qu'elles regardent, ou j'entends, et c'est là que je dis quand c'est des trucs, des choses qui me paraissent pas intéressantes ou bêtes, je leur dit de changer parce que... voilà, y'a des contenus qui peuvent être très intéressants, aussi ludiques pour elles, et sans être forcément au ras des pâquerettes ou être complètement bêtes »* (42 ans, père de deux enfants de 3 et de 5 ans). Pour d'autres, regarder de loin revient à laisser une part d'autonomie à leurs enfants tout en restant accessibles ou en gardant un œil sur leurs pratiques numériques : *« Après l'idée c'est de pas non plus le fliquer complètement, et parce qu'on aimerait qu'il apprenne lui, à se mettre la barrière plutôt que nous en mettant les bornes. Donc nous on a donné ces bornes-là »* (Stéphanie, 39 ans, mère de deux enfants de 9 et de 12 ans). Aux yeux de nombreux parents, regarder de loin semble constituer un bon compromis, à la fois pour laisser une certaine latitude aux enfants et pour permettre aux parents de vaquer à leurs occupations quotidiennes, tout en étant présents.

iv. Faire regarder

Il est souvent question dans les entretiens de ces enfants qui sollicitent, parfois avec insistance, leurs parents afin d'avoir accès aux outils numériques. Néanmoins, certains parents vont eux-mêmes amener leurs enfants à utiliser des outils numériques. Il s'agit souvent de moments choisis par les parents car ils ont besoin de faire autre chose, à l'image de ce que dit Etienne : *« C'est surtout qu'on l'a inscrit dans une espèce de rituel aussi qui a calmé un peu les choses. Ça a ritualisé, c'est-à-dire "Bon, bah tu vas au bain, une fois que t'as le bain, pendant que je baigne ta petite sœur, toi t'es tranquille t'as tes quinze minutes pendant lesquelles j'ai pas à te surveiller non plus." »* (37 ans, père de deux enfants de 2 et de 3 ans). D'autres, à l'image de Josianne,

pensent que les outils sont indispensables dans certains contextes : « Par exemple, elle utilise beaucoup, beaucoup sa tablette quand on voyage parce qu'on voyage régulièrement en famille et vous savez, il y a souvent des temps d'attente dans les aéroports, etc. Là, la tablette est indispensable ; dans l'avion, voilà pour pas s'ennuyer, elle a des films dessus, elle a des jeux, voilà plein de choses qu'on actualise régulièrement ; qu'elle ne peut pas actualiser seule ». Faire regarder n'est pas seulement une pratique qui rappelle l'importance d'occuper ses enfants. Elle peut aussi avoir des visées éducatives. Certains parents de notre échantillon, souvent les plus diplômés, vont avoir tendance à contrôler de façon étroite, mais aussi à choisir les contenus visionnés par leurs enfants. Ils pratiquent en cela une « inculcation systématique », c'est-à-dire que toute activité ou jeu auquel s'adonnent les enfants, va avoir une visée éducative et pédagogique afin que les apprentissages soient transférables dans le champ scolaire ou permettent de développer des compétences particulières. Nous avons pu retrouver cela chez nos enquêtés, notamment chez Laurent (41 ans, père de deux enfants de 7 et de 10 ans) :

Du coup, ce qui est pas mal avec ces histoires d'Internet et compagnie, c'est que c'est les parents qui sélectionnent. Si nous à notre époque, on avait TF1 et France 2 pour profiter des dessins animés, finalement le choix était vraiment très restreint, aujourd'hui, c'est moi qui fait la sélection de ce qu'ils regardent. Et a priori, jamais ils ne regardent pas Gulli ou une autre chaîne où il y a des dessins animés parce qu'ils sont un peu conditionnés sur le fait que là, il y a tellement de publicités que c'est irregardable [...] Il y a eu tout un moment donné où il y avait aussi la musique qui jouait, et je leur avais enregistré un album de Louis Armstrong dessus pour qu'ils puissent jouer avec, mais ça ne les a pas trop intéressés.

Laurent est aussi bien conscient de l'impact des contenus regardés puisqu'il explique bien qu' : « il y a une ressemblance entre ce que je regarde et ce que je deviens ». Ainsi de nombreux parents présélectionnent les contenus et laissent à leurs enfants la possibilité d'effectuer des « choix contraints » : « Des fois c'est elle qui choisit, des fois c'est nous qui choisissons parce qu'on veut lui faire regarder un programme particulier, mais c'est plutôt des choses qu'on a... qu'on a validées nous et qu'on regarde avec elle » (Joan, 37 ans, père d'un enfant de 9 ans). Stéphanie (39 ans, mère de deux enfants de 9 et de 12 ans) et son conjoint pensent eux aussi qu'il est important de bien choisir les contenus utilisés par leurs enfants, mais avec eux : « Donc après Gaspard quand il a eu la console, au début c'était des jeux qu'on achetait nous en fait, donc du coup on choisissait ensemble les jeux, donc nous on lisait des trucs avant, bon on lisait pas tout, mais après y'avait des jeux que lui il avait envie d'avoir qui sont pas forcément adaptés ». Faire regarder apparaît alors comme une véritable méthode éducative pour de nombreux parents.

v. Regarder avec

« Regarder avec » est également une pratique répandue avec des motivations très diverses. Ce choix peut avoir des visées pédagogiques, dans l'accompagnement et la découverte des outils, la distance critique ou la prise en compte des risques : « Je souhaite qu'elle ne prenne pas tout ce qu'elle voit pour argent comptant. Je regarde comment elle fait ses recherches et quels outils elle utilise pour lui donner des conseils. Internet offre un accès à énormément de choses, le meilleur comme le pire. Je ne veux pas qu'elle tombe sur des images qu'elle ne serait pas prête à recevoir » (Catherine, 42 ans, mère de deux enfants de 5 et de 9 ans) ; « Les accompagner là-dedans, c'est aussi... leur expliquer, par exemple, qu'est-ce que c'est qu'internet justement, quand elles tapent des choses sur YouTube ou par exemple si elle veut chercher la définition d'un terme, elle me dit : "Ben regarde sur internet." Et je lui dis : "Ben regarde, toi." Et on le fait ensemble. Mais par contre, je lui explique pourquoi il faut faire attention, qu'il faut pas cliquer sur n'importe quoi » (Brigitte, 36 ans, mère de deux enfants de 5 et de 7 ans). Il peut s'agir également de partager un moment avec ses enfants autour de sujets qui peuvent rassembler la famille, comme l'explique Joséphine : « Ça peut nous arriver ensemble de regarder les résultats de foot parce qu'il est passionné de foot, ou de regarder un reportage sur Messi, sur Neymar... Ça peut effectivement nous arriver. Ils aiment bien les animaux, donc ça peut nous arriver aussi de regarder ensemble, en tout cas au début,

un reportage sur les animaux ou sur la Terre, etc. » (42 ans, mère de deux enfants de 6 et de 9 ans). De plus, cela renvoie parfois les parents à leur propre expérience d'enfant et touche aux questions de transmission culturelle : « *J'ai toujours moi eu des excellents souvenirs de regarder les dessins animés [...]. Je trouvais aussi les dessins animés très sympas à regarder, c'était même un bon moment des fois en famille, les regarder avec eux, pas tout le temps, plus il grandit, plus c'est chiant les dessins animés, mais y'a eu quand même des trucs qui sont très mignons, très sympas et du coup, ça apprenait pas mal de vocabulaire* » (Etienne, 37 ans, père de deux enfants de 2 et de 3 ans). « *Regarder avec* » peut aussi permettre aux parents d'orienter les choix de contenus car il doit s'agir aussi pour ces derniers d'un moment convivial qui plaise à tout le monde : « *Il y a plein de dessins animés rigolos mais quand ça devient trop débile ou que c'est pipi caca tout le temps, y'en a quelques-uns comme donc beh là on leur explique que tout le monde doit... il faut qu'ils respectent le fait qu'on n'ait pas envie d'entendre des pipis cacas toute la journée, donc que ça plaise à tout le monde* » (Benoît, 40 ans, père de deux enfants de 5 et de 11 ans). Le « *regarder avec* » peut aussi prendre une autre forme, car il peut arriver que les parents et les enfants utilisent des outils numériques les uns à côté des autres en ayant le sentiment de partager un moment comme l'illustre les propos de Luc : « *Chacun est en train de regarder ce qui l'intéresse et on est contents d'être ensemble puisqu'on est tous dans la même pièce, mais on est tous en train de faire nos petits trucs. Mais, on ne se parle pas. Donc, d'une certaine manière, ça entretient le lien, d'autant que les familles sont souvent éclatées, donc ça permet de rester en contact. Mais paradoxalement quand on est ensemble, on est parfois chacun dans notre monde (Il rit). Chacun regarde les centres d'intérêts qui nous sont propres quoi* » (Luc, 54 ans, trois enfants, vivant toujours avec celui de 11 ans). Dans tous les cas, « *regarder avec* » est largement représenté comme étant positif, notamment parce que les parents l'associent à l'accompagnement des enfants et à sa dimension éducative.

vi. Regarder avant

Certains parents peuvent regarder les contenus numériques avant le visionnage des enfants afin de s'assurer qu'ils sont bien adaptés à leurs âges et qu'ils ne vont pas regarder des contenus choquants. Benoît affirme faire cela de façon systématique :

Si je leur mets un jeu vidéo dans les pattes, j'y ai joué à ce jeu, je sais de quoi je parle, je sais le contenu qu'il y a. Et je sais que ça va pas, ni les choquer, ni leur donner quelque chose de négatif. Et donc sur un dessin animé, pour le plus jeune, qui commence à regarder des mangas, là il faut être encore plus attentif parce qu'y a des mangas qui sont vraiment... y'a du gore, y'a du sexe, y'a des morts, y'a des moments durs. Y'a des mangas, ça peut partir d'un âge très bas, dix ans ça commence à arriver et ça va jusqu'à l'âge adulte sans problème [...]. Je regarde toujours avant. (40 ans, père de deux enfants de 5 et de 11 ans).

Quand les enfants produisent des images ou des vidéos, il peut arriver également que les parents visionnent ces contenus avant qu'ils soient publiés en ligne. Il s'agit ici de voir ce que les enfants ont fait mais aussi de leur faire des retours, sans nécessairement interdire la publication.

Même avant qu'ils le mettent en ligne, ils nous le montrent en fait. Ils sont vraiment fiers de nous montrer leur production et puis, ils ont vraiment confiance. Donc, nous on ne va jamais leur dire, même si on trouve que c'est pas super génial. On va pas leur dire : « là c'est un peu nul ou quoi ». On va leur dire : « ouais, c'est bien » ou alors on va dire : « tiens, par contre, la vidéo d'avant était un peu mieux, c'était plus drôle » ; ou ils remarquent quand ils nous montrent et ils disent tiens « vous rigolez pas, ça vous fait pas rire ». On leur dit : « non voilà effectivement, ça nous fait un peu moins rire mais c'est peut-être pas nos références ». Voilà, c'est une discussion assez ouverte. (Élisabeth, 49 ans, mère de deux enfants de 12 et de 14 ans).

« *Regarder avec* » apparaît alors comme une modalité de contrôle mais aussi de partage entre les membres de la famille.

vii. Regarder après

D'autres parents vont plutôt privilégier le fait de regarder ce qu'ont fait ou visionné leurs enfants après l'utilisation des outils ou la consommation de contenu. L'idée est toujours de vérifier ce que les enfants regardent et font en ligne. Il s'agit souvent de contrôler et les parents ne révèlent pas forcément à leurs enfants qu'ils effectuent ce contrôle après que ces derniers aient visionné un contenu ou utilisé un jeu vidéo. Cela leur permet de maintenir une surveillance accrue sans que l'enfant ne sache qu'il est contrôlé. C'est notamment ce qu'explique Robert (41 ans, père de deux enfants de 8 et de 10 ans) : « *Et je lui en parle pas, justement, qu'il y ait des historiques et des machins, moi ça me permet de garder... Oui, d'avoir un contrôle. Un contrôle sur ce que regarde mes enfants* ». Certains affirment même se cacher afin de vérifier les contenus, comme si le contrôle était vécu comme une forme d'intrusion dans l'intimité de leurs enfants. C'est le cas de Joan qui précise : « *Quand il a commencé à avoir accès à YouTube, moi je me planquais un petit peu pour écouter, parce que très vite tu cliques d'une vidéo à l'autre, puis les propositions sont pas toujours géniales* » (37 ans, père d'un enfant de 9 ans). Néanmoins, l'échange avec les enfants semble largement privilégié par les parents, mais là encore les modalités peuvent être très différentes dans les familles. Deux modalités principales se dégagent des entretiens : le fait d'anticiper, de parler avec les enfants avant l'usage des outils numériques, dans une logique proactive ou préventive, et le fait de parler avec eux suite à un problème rencontré, donc plutôt dans une logique réactive.

6. Entre logique préventive et réactive : des interactions parents-enfants autour du numérique

La plupart des parents se retrouve plus souvent dans une logique de réaction que de prévention. Ils ont tendance à gérer au jour le jour, plus souvent en fonction des événements qu'en prévision d'éventuelles questions ou difficultés. Il existe néanmoins une différence dans le traitement de deux aspects de l'usage du numérique, celui du temps passé sur les écrans et celui des contenus visionnés.

Comme nous l'avons vu précédemment, la gestion du temps passé par les enfants sur les outils numériques semble être un enjeu bien identifié par les parents qui vont, pour certains, poser les règles relatives à ce temps avant les premiers usages. En revanche, pour ce qui est des contenus, les parents sont plus rares à anticiper la régulation et ils semblent largement impensés en amont, certains se sentant plus démunis face au contrôle de ces contenus.

a. Une logique préventive afin d'anticiper d'éventuelles difficultés

Les parents sont relativement nombreux à réfléchir en amont aux usages numériques de leurs enfants, avant même que ne survienne une difficulté, en appliquant ce qu'ils ont eux-mêmes vécu en tant qu'enfant : « *C'est pour ça que c'est important pour moi vis-à-vis de mes enfants d'avoir des règles et de les penser, parce que c'est vrai que c'est quelque chose que j'ai vraiment pensé, c'est important de le penser, et c'est vraiment lié à mon éducation* » (Brigitte, 36 ans, mère de deux enfants de 5 et de 7 ans). Les échanges avec les enfants ont généralement lieu autour de l'organisation de leur temps de consommation d'écran afin d'éviter qu'ils n'y passent trop de temps : « *On discute ensemble de comment on prévoit nos journées pour qu'ils n'aillent pas systématiquement se mettre devant ou derrière un écran alors qu'il y aurait d'autres choses à faire*

avant » (Élisabeth, 49 ans, mère de deux enfants de 12 et de 14 ans). Les discussions autour du temps passé sur les outils sont donc courantes, car cela permettrait de préparer les enfants et d'anticiper une éventuelle crise liée à l'arrêt de l'utilisation comme nous l'avons évoqué précédemment.

Le sujet de la gestion du temps semble donc occuper plus de place dans les échanges que celui des contenus regardés, comme le montre Laurent (41 ans, père de deux enfants de 7 et de 10 ans) : « *On se met d'accord avant sur les quantités : "Là, vous pouvez regarder deux Tintin", par exemple. En ce moment on est dans les Tintin, on les a tous, on balaye des séries de dessins animés comme ça* ». Des parents fixent les règles en impliquant les enfants, même si, là encore, leur liberté de choix est relativement limitée, comme le souligne Ludivine : « *Ça a été discuté ensemble, avec les enfants et entre nous* ». A notre question « *Les enfants étaient d'accord ?* », elle répond : « *Ils n'ont pas eu le choix ! Mais c'était important d'en discuter avec eux, sur le temps, la fréquence, les jours. Ils ont choisi les jours* » (41 ans, mère de deux enfants de 8 et de 10 ans). Le changement d'outil et l'avancée en âge amènent aussi les parents à échanger avec leurs enfants sur les usages du numérique et leur régulation : « *C'était il y a 5 ans, 6 ans. Donc, c'est vrai que l'utilisation était beaucoup plus restreinte* ». (Élisabeth, 49 ans, mère de deux enfants de 12 et de 14 ans). Parfois, les discussions semblent beaucoup plus se rapprocher d'injonctions et d'impositions que de véritables échanges, à l'image de ce que nous dit Jean-Pierre : « *La seule règle c'est qu'eux, ne choisissent pas seuls, ne décident pas le moment ou les moments quand ils peuvent regarder la télé. C'est d'un commun accord [...] Il n'y a pas de règles mais ils ne passent pas non plus toute l'après-midi devant* » (35 ans, père de deux enfants de 6 et de 7 ans). D'autres parents expliquent néanmoins prendre le temps de parler des outils, des opportunités et des risques avant de laisser leurs enfants sur les outils numériques : « *J'ai pris le temps d'expliquer aux enfants les risques. On a un peu parlé des sites pornographiques, du risque de voir des publicités, des fenêtres, de la violence ; je leur ai dit qu'il faut vraiment fermer tout de suite parce que non seulement ça pouvait vraiment les traumatiser mais ça pouvait aussi amener des virus et détruire la tablette ou l'ordinateur. Et, je suis plutôt partie sur un contrat de confiance* » (Amandine, 46 ans, mère de deux enfants de 10 et de 13 ans). **La logique préventive prend donc des formes différentes mais demeure la plupart du temps le fruit d'échanges plus ou moins horizontaux avec les enfants et axée avant tout sur la gestion du temps et nettement moins sur la gestion des contenus.**

b. Une logique réactive qui se base avant tout sur les difficultés rencontrées

Les différentes logiques réactives que nous avons pu relever semblent découler avant tout d'une incertitude et de la difficulté des parents à anticiper les réactions des enfants dans les usages des outils numériques. Les échanges entre parents et enfants et les régulations qui en découlent sont souvent liés à des excès ou à des transgressions. Les interactions font donc suite à des manifestations visibles et tangibles de problématiques que les parents n'imaginaient pas toujours avant leur avènement. Néanmoins, ces événements permettent souvent de se poser et de mettre les choses à plat avec les enfants, comme le précise Robert (41 ans, père de deux enfants de 8 et de 10 ans) :

Robert : On s'est posés, on a dit ça va pas comme ça, il y a trop d'écrans il faut qu'on mette des règles. On a discuté des règles. Avec les enfants, tous les quatre.

Enquêtrice : Et ils étaient d'accord ?

Robert : Ils étaient d'accord. Ils ont fait un excès d'écran et quand on a coupé l'écran ils ont été super relous, donc pour les punir on a coupé les écrans pendant une semaine. Et on s'est rendu compte qu'ils faisaient des choses totalement différentes, ils ont repris plein de jeux qu'ils utilisaient plus. Donc à partir de là on s'est dit, on leur a fait comprendre, même s'ils s'en sont rendus compte, que c'était quand même beaucoup mieux sans les écrans. Et du coup ils

ont quand même été ok pour limiter les écrans. Oui, oui, ça a été complètement discuté. Les jours ont été discutés, les heures ont été discutées. On s'est posés, on a dit ça va pas comme ça, il y a trop d'écrans il faut qu'on mette des règles.

Souvent les échanges ont lieu quand les enfants ont regardé des contenus qui les sont questionnés, surpris ou même choqués. Dans ce contexte, les supports numériques deviennent donc des outils pédagogiques afin d'aborder des questions de société avec ses enfants et semblent parfois faciliter les échanges. En même temps, la confrontation à ces contenus n'a pu être évitée.

Certains parents semblent avoir bien compris l'importance d'accompagner et d'échanger avec leurs enfants afin de les sensibiliser et de leur donner des clés de compréhension. C'est le cas de Joséphine, enseignante, qui fait le rapprochement avec son métier et l'éducation aux médias, dans les retours qu'elle peut faire aux sollicitations de ses enfants suite au visionnage de contenus :

En fait, c'est pas forcément des règles, c'est d'essayer d'en discuter. Parce que moi en plus, en tant que prof, je veux dire c'est des cours que je fais, en fait, sur l'éducation aux médias, sur l'éducation aux images, sur la vérification des sources, etc., c'est un travail que je peux faire avec mes élèves. Parce qu'effectivement, ils peuvent arriver maintenant en disant : « ouais, j'ai vu ça, un copain m'a parlé de ça, il a vu ça sur Internet, donc c'est vrai ». Et ça du coup, ça on en discute en disant : « attends, montre-moi, mais regarde, en fait sur Internet, tu sais, n'importe qui peut poster, tu vois, grand-mère Sophie, elle peut poster un truc aussi », voilà, leur expliquer qu'en fait, c'est pas forcément vrai ce qu'est dit sur Internet (42 ans, mère de deux enfants de 6 et de 9 ans)

C'est également ce que fait Élisabeth (49 ans, mère de deux enfants de 12 et de 14 ans) dans le contexte familial, en évoquant avec ses enfants les fake news :

Alors, dernièrement, par exemple, les incendies en Amazonie ; ça les a vraiment interpellés, ça les a choqués, ça leur a fait peur. C'est vrai que ça a donné lieu vraiment à une grande discussion et puis qu'est-ce qu'on peut faire à notre niveau. Déjà recadrer aussi en disant qu'il y avait certaines images qui n'étaient pas des images d'actualité puisqu'il y a des images... On essaie de voir où sont les fake news, comment ? est-ce que c'est vrai ? est-ce que c'est pas vrai ? ; y a vraiment matière à débattre et à rechercher ensemble des contre-informations par exemple pour avoir d'autres visons sur certains événements.

En outre, le sujet qui semble provoquer de nombreuses questions et inquiétudes est celui de la sexualité. Il est revenu dans de nombreux entretiens notamment au niveau de la logique réactive, car de nombreux parents ont dû aborder les questions de sexualité suite à la consommation par leurs enfants de contenus à caractère pornographique. Cela leur a permis d'échanger avec leurs enfants sur ce qu'était la sexualité et sur le décalage entre pornographie et réalité, mais aussi, dans certains cas, de mettre en place un contrôle parental :

J'ai utilisé son ordinateur parce que j'en avais pas, à des fins professionnelles, et puis d'un seul coup, à l'époque il y a des pages qui s'ouvraient et puis je suis tombé sur des sites sexuels. Et en fait, j'ai été voir dans l'historique qu'est-ce qu'il avait été voir. Et c'était des choses au-delà des trucs sexuels. C'était des choses, je sais pas, des choses très gores. Et je me suis dit qu'il fallait absolument que je lui parle, en fait. Et du coup, j'ai demandé après, à un ami, de mettre un contrôle parental parce que j'avais pas envie qu'il retourne sur ce genre de choses mais, par contre, ce que j'ai fait, c'est que je me suis permis de lui dire que je suis tombé dessus. Donc il était très, très mal à l'aise. Et je lui ai dit que je ne voulais pas le surveiller mais que, par contre, je voulais reprendre juste la vidéo qu'il avait vue et je voulais juste lui expliquer que l'amour qu'il avait vu que c'était pas ça. Et que là on était parti dans des choses qui étaient réalisées et je pense qui étaient retouchées parce que ça ne peut pas exister dans la vie, c'est pas possible. Je lui ai dit que c'était des montages et que c'était des choses qui étaient pour des gens dans le but de les exciter. Et qu'en fait l'amour, c'était pas ça. Les rapports sexuels,

c'était pas ça. Et du coup je lui ai mis un contrôle parental pendant près de deux ans, je crois. Et puis, du jour au lendemain, je lui ai redit que j'ai enlevé le contrôle parental ; que déjà je le trouvais plus mature au niveau de l'âge et que je lui faisais confiance et que, par contre, s'il avait les moindres questions il fallait qu'il m'en parle quoi. Voilà ! Je serais pas tombé dessus je pense que je l'aurais pas mis. Mais, en fait j'ai eu très peur de tomber sur la chose qu'il a été voir et je me suis dit c'est pas possible à 13 ans on peut pas se faire une image de l'amour comme ça ; c'est pas possible. (Nathalie, 45 ans, mère de deux enfants de 14 et 15 ans et belle-maman de deux autres ados de 16 et 17 ans).

Parfois, les parents, en réaction à des contenus visionnés par leur enfant, vont échanger avec eux et vont pouvoir se rendre compte du niveau d'information de leurs enfants sur les questions de sexualité, qui restent relativement difficiles à aborder frontalement par les parents. Jenny (39 ans, mère de deux enfants de 5 et de 11 ans) témoigne en ce sens :

Il racontait à son copain, « ouais, tu sais quoi ? ce que j'ai vu... Jacquie et Michel, tout ça... » Et là, son père l'a entendu, alors il est arrivé, il lui a dit « quoi ? » Et, il lui a passé un gros savon. Moi, je suis arrivée derrière pour faire ma psychologue à deux balles, lui expliquer que l'acte sexuel, c'était pas ça, que c'était beau. Et là il m'a dit « mais, maman, j'ai pas vu un acte sexuel, j'ai vu un combat de quéquettes ! » Ah ? Bon, c'est pas grave, au moins, tu sais...

Les réactions à chaud peuvent donc conduire à la mise en œuvre d'une régulation plus stricte. En effet Benoît, le mari de Jenny, lui aussi interviewé dans l'enquête, explique que suite à ce même évènement, ils ont mis en place un contrôle plus strict :

Donc, quand j'ai entendu Jacquie et Michel, j'ai fait « hou ! bon Dieu ! ». Et, du coup, on a mis des restrictions réelles sur YouTube. Je lui ai dit : « non, c'est plus possible, c'est plus gérable... Si tu as accès à ce genre de contenu sur YouTube ! » Là, on a mis en place des règles réelles. Avant, il se servait de YouTube, juste pour aller voir des trucs de MineCraft. Et c'est vrai que c'est une bibliothèque qui est assez importante et sur laquelle il y a un aspect communautaire qui fait qu'il y a du contenu rigolo, y a des gamins qui font des vidéos, y a des gens qui ont du talent pour faire des trucs sympas. Mais, c'est tellement libre, y a tellement peu de restriction que tu peux tomber sur des trucs crades ou pas adaptés. Et ça on peut pas le contrôler.

Il est vrai que ces logiques réactives ne permettent pas toujours d'accompagner les enfants dans la découverte des outils, leurs potentialités, leurs dangers ni surtout de les amener à porter un regard réflexif sur ce qu'ils voient et entendent sur les différents outils.

| 7. De l'ajustement perpétuel

Nous avons bien vu que la question de la régulation des outils numériques a une place centrale au sein des familles. Néanmoins, la quasi-totalité des interviewés souligne le fait que les règles dans les usages numériques de leurs enfants sont régulièrement assouplies ou contournées.

Certains parents accentuent la difficulté à appliquer les règles du fait même de leur imprécision. Jenny (39 ans, mère de deux enfants de 5 et de 11 ans) l'illustre bien :

Parce que c'est très compliqué de fixer des règles et que mon conjoint ne serait pas forcément d'accord avec les règles que j'imposerais et... Alors, y a des règles ! Mais vagues... Et puis, je me dis que c'est bien de se fixer des règles, mais si on les respecte pas derrière, ça sert à rien non plus. Tu fais quatre heures de route et tu lui files le téléphone pour pas qu'ils s'ennuient et pour avoir la paix... Y a toujours des circonstances qui font que... Oui, allez, tiens ! Vas-y ! Faut que j'aille faire à manger, etc... Voilà... Donc, c'est difficile de fixer des règles, après.

Seuls quelques parents affirment ne pas déroger à leurs propres règles. Stéphanie (39 ans, mère de deux enfants de 9 et de 12 ans), par exemple, justifie ce fait de ne jamais assouplir les règles, car, selon elle, plus la règle est stricte, mieux elle sera respectée : « Le problème c'est que

quand on a dérogé quelques fois à ces règles, c'est vite le bazar. Donc, non, il faut être assez stricte là-dessus quoi sinon, elles sont perdues et nous aussi. Et si on fait une exception, après on négocie tout le temps ». Nous avons toutefois pu noter que l'écrasante majorité des parents procède à des ajustements, des compromis ou des assouplissements de ces règles, ce qui interroge la capacité à donner à ces dernières une certaine cohérence. Nous avons relevé que cela revenait régulièrement dans certaines situations.

a. Des situations récurrentes propices à l'assouplissement des règles face au numérique

i. Les trajets en voiture

Les trajets en voiture sont souvent les moments pendant lesquels les parents acceptent que leurs enfants utilisent les outils numériques ou y passent plus de temps que la durée fixée à la maison. Cela est souvent justifié par le fait que les parents imposent ces longs voyages et que les activités sont relativement limitées à bord d'un véhicule. Robert explique : « *Oui, la voiture quand on a des longs trajets à faire, bien sûr... En plus, ils ont les sièges plus hauts que leurs têtes, alors on va pas leur demander de fixer les sièges pendant des heures...* » (41 ans, père de deux enfants de 8 et de 10 ans). Même les plus résistants semblent céder face aux longs trajets à la fois pour les enfants et pour eux-mêmes, à l'image de Joséphine qui dit :

Mais après quatre heures de route, à un moment tu craques. Et alors du coup, on essaye de tenir, on essaye de réguler, dans les temps de voitures et dans les temps de trajets longs, en disant : « non, là y a un temps, tu joues, tu chantes des chansons, tu machin, en disant, regarde, nous, à l'époque... on n'avait pas internet... (rires) ». On essaye de réguler en disant : « tu fais des jeux, tu machin, tu t'ennuies, tu t'ennuies, c'est pas très grave. Tu t'ennuies, tu regardes le paysage, tu peux discuter avec ton frère », souvent ça part en dispute au bout d'un moment, mais ça on l'a tous vécu. Voilà, donc on essaye de réguler ça, puis à un moment de dire, ok, t'as le droit à un moment tablette, parce que voilà, y a le bouchon et que t'es toi-même un peu énervée » (42 ans, mère de deux enfants de 6 et 9 ans).

Cela permet donc aux enfants de passer le temps et aux parents de ne pas avoir à gérer à la fois la circulation et les enfants. La logique de l'occupationnel ressurgit à nouveau dans ce contexte.

ii. Les aléas météorologiques

La météo joue également un rôle important dans l'assouplissement des règles, car, pour les parents, envoyer les enfants jouer dehors ou les accompagner à l'extérieur semble être l'activité privilégiée. Or, quand il pleut, cela devient plus difficile et il faut donc gérer la cohabitation dans un espace plus ou moins réduit, comme l'explique Anaïs : « *Si un jour, il pleut et qu'on reste à la maison, on habite dans un appartement, on va pas y rester la journée, mais il y a de fortes chances qu'ils y restent plus longtemps [sur les écrans] qu'un jour où il fait beau plutôt que de faire autre chose* » (38 ans, mère de deux enfants de 5 et de 9 ans). Toujours parce qu'il importe d'occuper les enfants, les parents compensent le fait de ne pas pouvoir sortir en utilisant des outils numériques : « *Quand j'ai pas mieux à leur proposer... Quand, effectivement, il fait trop froid, qu'il pleut, je vais pas les obliger à prendre un Légo et à jouer aux Légo. C'est le week-end, on veut se poser avec ma compagne, et si, du coup, on décide de se caler devant la télé, de se regarder un film, parce qu'il fait bon dans le salon, tout ça... On va pas leur dire à eux « non, vous prenez pas d'écran » (Robert, 41 ans, père de deux enfants de 8 et de 10 ans). Comme dans le cas du trajet en voiture, ces situations inhérentes aux aléas de météo sont donc l'occasion pour les parents de déroger à leurs propres règles.*

iii. L'attente chez le médecin

L'attente chez le médecin semble également être aussi un moment propice pour contourner les règles fixées. Les parents affirment souvent leur laisser les outils à ce moment-là surtout si l'attente est longue afin d'éviter qu'ils ne s'ennuient ou pour qu'ils restent calmes : « *Ils peuvent aussi faire quelques jeux si l'attente est trop longue chez le médecin par exemple* » (Catherine, 42 ans, mère de deux enfants de 5 et de 9 ans). Ces moments permettent parfois aux enfants d'avoir accès à des outils auxquels ils n'ont pas droit en temps normal, comme l'explique Pauline (49 ans, mère de deux enfants de 11 et de 14 ans) : « *Alors, dans les espaces publics, non. Dans le cabinet médical, on attend donc là je peux permettre à mes filles de prendre le portable... Et je dis « mes » parce que Lisa pouvait prendre mon portable et à ce moment-là regarder avant même d'avoir son propre portable ; ça arrivait parfois pour passer le temps sur un rendez-vous qui est long* ». Il arrive également que l'attente chez le médecin soit comme une parenthèse, qu'elle permette aux parents et à leurs enfants de partager des contenus par exemple, alors qu'ils ne le font pas nécessairement à la maison.

iv. Les amis et/ou « l'apéro »

Un moment qui semble faire consensus dans la dérogation aux règles fixées dans l'utilisation des outils numériques est celui des moments de sociabilité des parents, qu'il s'agisse d'un temps passé avec leurs amis ou autour de « l'apéro », comme le précise Joséphine : « *Parce que, toi tu dois bosser, t'as des trucs à faire, parce que des fois y a des copains qui viennent, et qu'en fait, c'est bien d'avoir un moment apéro [...]. Oui, bien sûr, bien sûr qu'on déroge (rires)* ». Il s'agit aussi parfois de ne pas imposer ses propres règles lors d'une visite chez les grands-parents, les beaux-parents ou chez des amis, comme le précise Ludivine (41 ans, mère de deux enfants de 8 et de 10 ans) :

Ludivine : Oui, des fois quand on mange avec des amis. On les laisse s'amuser longtemps avant, puis quand on n'en peut plus, on les cale devant [les écrans]. On les laisse.

Enquêtrice : C'est quand vous êtes avec les copains ? Et en famille vous les laissez aussi ?

Ludivine : Oui, des fois à Verdets après avoir mangé ils se calent devant l'ordi, on leur dit rien.

Enquêtrice : A l'extérieur ce n'est plus vraiment les mêmes règles ?

Ludivine : Non, c'est pas pareil. On n'impose pas nos règles à l'extérieur.

Par ailleurs, ce sont souvent les parents eux-mêmes qui proposent l'outil aux enfants afin d'avoir un temps à eux, à l'image de Laurent (41 ans, père de deux enfants de 7 et de 10 ans) : « *Oui, il y a des fois où on craque. Alors, c'est l'hiver, on fait un apéro : "Vous voulez regarder un dessin animé ?"* ». Les enfants semblent avoir bien intériorisé l'avantage de ces temps d'apéro pendant lesquels les parents relâchent leur attention :

Enquêteur : Et ça vous pose pas de problème ?

Joséphine : (hésitation) Non. Non, je pense qu'ils savent aussi. Ils savent très bien le moment où ils le demandent. Ils ont compris que c'était un moment de faiblesse et que voilà, c'est cool, Maman, elle a l'air d'être avec sa copine, et qu'elle veut boire une bière et fumer une clope. Enfin, ils ont bien compris le truc (rires).

La parenthèse que s'offrent les parents semble donc correspondre à un moment pendant lequel l'enfant peut s'extirper des règles contraignantes, ce qui lui assure une certaine liberté, à la fois au sujet du temps passé devant les écrans ainsi que sur la consultation de certains contenus.

v. Le restaurant

Les repas au restaurant peuvent aussi constituer des moments d'assouplissement des règles,

même si ce n'est pas le cas de tous les parents. Certains refusent catégoriquement tout usage car il s'agit d'un moment de convivialité et un moyen de se retrouver en famille. Pour ceux qui autorisent l'accès, bien souvent l'objectif premier n'est pas de laisser les enfants devant des outils numériques mais, si ces derniers se montrent un peu agités, il semblerait que ces outils soient un bon moyen d'obtenir un retour au calme : « *Au restaurant, quand ça devient très, très long, on peut leur laisser le téléphone pour s'occuper un peu mais on essaie de pas le faire. C'est vraiment quand on sent qu'on les perd* ». (Frédéric, 42 ans, enfants de 4 et 8 ans). Une fois de plus, l'attente vient justifier l'usage des outils numériques.

vi. Les vacances

Le temps des vacances est un temps assez singulier. Les règles ne semblent plus s'appliquer de la même manière, elles sont souvent assouplies mais parfois aussi, elles sont durcies car les activités prévues sont multiples et les parents ont plus de temps à consacrer à leurs enfants. Les parents qui laissent leur enfant utiliser régulièrement des outils numériques peuvent être ceux qui vont limiter les usages pendant les vacances quand les plus rigides vont avoir tendance à « lâcher un peu la bride ». *Mais d'autres parents affirment en effet que le temps de vacances doit aussi être un temps de respiration et de liberté pour les enfants et qu'ils acceptent donc que les règles soient contournées à certains moments. Manouille (40 ans, mère de deux enfants de 4 et de 8 ans) témoigne de son « lâcher prise » pendant les vacances :*

Déjà car les autres ont des normes différentes des miennes, et je trouve bien que les enfants aient des moments où c'est plus flexible, comme des espaces de respirations qui leur permette de mieux « supporter » les règles classiques. Comme pendant les vacances. Et ensuite, les normes différentes, si elles ne sont pas extrêmes, me paraissent bien, car c'est aussi une autre manière de voir et puis je ne veux pas imposer aux autres ma vision, et ça m'ennuierait de voir mes enfants interdits de jouer à quelque chose par ma rigidité, alors que les autres enfants s'amuse.

A cela se rajoute le fait de ne pas être chez soi pendant les vacances, ce qui accentue cette idée d'acceptation d'une nouvelle normativité, comme le précise Brigitte (36 ans, mère de deux enfants de 5 et de 7 ans) :

Et après, ça leur est déjà arrivé de regarder un dessin animé le matin et moi de dire parce qu'il y a tout le monde, parce qu'il y a la pression autour, et les filles qui sont là : « Oui, oui... » et puis les beaux-parents qui me regardent en disant : « Oh, c'est les vacances » (rires) et je suis pas chez moi, et donc je dis : « Oui, ok. » Je suis pas forcément pour, mais je vais pas non plus imposer. J'ai pas envie de passer pour le bourreau, et surtout parce que chez moi je fixe mes règles, chez les autres... j'accepte que les règles ne soient pas les mêmes que celles que je pose à la maison. Voilà, c'est surtout parce que je suis pas chez moi. Après, sur certaines choses... je reste quand même assez carrée, mais bon, oui, je déroge à mes propres règles.

Les vacances constituent donc un temps d'exception pendant lequel l'application des règles est généralement modifiée.

b. b. Quand le contexte redéfinit la règle

Même si, nous l'avons vu à de multiples reprises, le cadre normatif est fort autour des usages des outils numériques, certains moments précis vont engendrer un assouplissement des règles. En effet, même si les parents sont attachés au fait de poser des règles précises, différents contextes vont redéfinir le système normatif des parents, sans qu'il ne soit toujours pensé comme tel.

i. Place dans la fratrie

Le premier effet de contexte est celui de la place de l'enfant dans la fratrie. En effet, nous avons vu dans la plupart des entretiens que les cadets et les cadettes, pouvaient avoir accès aux

outils numériques de façon plus précoce que leurs aînés. Il semblerait ici que le souci d'équité, de ne pas pénaliser les petits quand les grands ont accès à ces outils, prend le pas sur les valeurs qui régissent la mise en place des règles, en particulier la question du respect d'un âge minimum. Certains parents expliquent que l'évolution des outils joue un rôle dans cet accès plus précoce, car certaines applications, par exemple, seraient plus adaptées aux tout-petits aujourd'hui. C'est le cas de Bruno (52 ans, père de deux enfants de 9 et de 14 ans) qui nous dit :

Finally, on se rend compte que le petit il a plus de, comment dire ? Il fait plus de choses que faisait sa sœur à l'époque. Donc, automatiquement, la grande était plus brimée, bridée on va dire, par rapport au même âge, par rapport au petit. Parce que, bien sûr, il voit sa sœur avec le numérique donc il est tenté. C'est vrai qu'il a eu accès à la tablette avec des jeux que je lui ai installés, spéciaux pour les enfants. Il utilise la tablette depuis l'âge de trois ans le petit. Alors que la grande elle l'a eu vers l'âge de cinq, six ans je pense.

Il semblerait donc que les plus jeunes ont accès plus rapidement aux outils numériques que leurs aînés, mais aussi, qu'ils soient moins stimulés par les parents autour d'autres activités que les premiers, qui étaient, avant l'arrivée des frères et sœurs, l'objet de toutes les attentions. Pour Jenny (39 ans, deux enfants de 5 et de 11 ans), son second aurait même sauté des étapes dans sa socialisation :

C'est complètement différent. Le plus jeune, à deux ans et demi, je pense qu'il savait se servir d'une tablette. Le plus âgé, à huit ans, il ne savait toujours pas. Il a appris à jouer à la Wii, y a deux ans [...]. Parce qu'il était hyper stimulé par autres choses, c'était les jeux de société, les puzzles, les Légos avec son père. Et le plus jeune, on le stimule moins, parce que son grand frère joue beaucoup avec lui, mais il a pris tous ses automatismes et ses habitudes. Il a sauté une étape. Il est passé de bébé à « y a plein de jeux, les cahiers d'activités, les jeux de voitures, les militaires qui se battent ». C'est quelque chose qu'il fait pas le dernier, ou très peu.

Cependant, de nombreux cadets et cadettes semblent être moins intéressés par les différents outils que leurs aînés :

L'ainée c'est moins cata [...] Après c'est vraiment les jeux. Je vois Fortnite il [le grand frère] peut y passer 3 heures de temps. Si tu l'arrêtes pas, il y passerait la journée. C'est affreux. Alors que sa jeune sœur, au bout d'un moment, elle décroche et elle s'en va toute seule. Son frère non, tu es obligée de dire « stop c'est bon ça y est, tu as l'heure, tu as l'heure, tu as l'heure [...] ». Son oncle est venu l'autre jour les garder pendant que je partais à la Gym, et il a dit tiens on va aller à la pêche. La plus jeune était trop contente, mais son grand frère a dit « non, c'est mon jour de Fortnite alors je viens pas ». Et il est resté à l'ordi » (Ludivine, 41 ans, mère de deux enfants de 8 et de 10 ans).

Même s'ils sont exposés plus précocement, cela ne signifie pas systématiquement un rapport aux outils numériques plus étroit. Le seul point commun est que les parents ont moins de temps à consacrer à leurs seconds qu'ils n'en avaient à consacrer aux premiers, qui, de fait, ont la possibilité de jouer davantage avec leurs frères ou leurs sœurs.

ii. Le regard des autres

Le regard des autres joue un rôle majeur dans l'usage des outils numériques. Certains parents vont avoir tendance à assouplir leurs règles dans des contextes particuliers afin d'éviter de stigmatiser leur enfant ou d'être eux-mêmes accusés d'être laxistes ou au contraire d'être trop rigides. Noémie témoigne de ce poids du regard des autres qui l'amène parfois à déroger à ses propres règles :

C'est arrivé pendant les réunions de famille, on va dire. Où il y a plusieurs enfants, en réunion de famille, ou avec des amis où il y a beaucoup d'enfants qui ont des outils numériques et que les miens demandent à avoir le leur ; enfin, mon fils, pour le coup. Je m'adapte plus ou moins au contexte. Mais, même quand on nous accueille, je reste avec ma règle en disant : « tu peux

jouer mais quand je dis stop, c'est stop». Et si la personne qui nous accueille laisse ses enfants avec les outils toute la journée, moi non. J'essaie de limiter parce que les conflits quand on est à la maison c'est une chose mais quand on est à l'extérieur, on évite quand même les conflits. Si je sens que c'est gérable et que ça va pas être trop conflictuel, je me permets de dire : « stop ! ». Quand je sens que ça risque d'être un peu plus conflictuel, je pense que je pourrais être un peu plus laxiste en disant : « bon, tu peux encore jouer une demi-heure » pour pas provoquer les conflits, pour pas passer pour la mère indigne. Les adultes pourraient dire « laisse-les ». Et puis, c'est surtout le problème de la différence. Je pense que pour les enfants, c'est difficile à comprendre qu'eux soient un peu restreints dans le jeu alors que les autres jouent. « Mais pourquoi moi je peux pas, les autres font ? ». Alors, il faut commencer à se justifier, à expliquer, et quand on est chez les autres en plus, voilà, c'est toujours un peu compliqué. Là, je peux lâcher un peu de lest. (43 ans, mère de trois enfants de 11, 13 et 15).

Certains parents cherchent même chez les autres adultes une validation de leurs choix afin de voir, par exemple, s'ils ne sont pas trop permissifs. D'autres expliquent enfin clairement qu'ils se sentent obligés d'accepter que leurs enfants utilisent des outils pour qu'ils ne soient pas déconnectés ni décalés dans un monde qui valorise la connexion numérique .

Mais en même temps, on est obligés parce que sinon elles vont être à la rue par rapport aux autres. Je ne veux pas qu'elles soient complètement plongées dedans mais je ne veux pas qu'elles soient complètement à la rue non plus. Et on va laisser de plus en plus. [...] Je ne voudrais pas qu'elles soient trop déconnectées de ce monde hyper-connecté en fait. C'est-à-dire que je voudrais pas qu'elles soient trop naïves dans ce monde de brute. Qu'elles aient une connaissance avec une juste valeur et puis qu'elles se disent bien que c'est génial, parce-que c'est génial le numérique. Mais attention ça peut être très dangereux.

(Marie, 39 ans, mère de deux enfants de 6 et de 9 ans).

Une fois de plus, les parents peuvent autoriser des usages qu'ils n'auraient, à priori, pas autorisés afin de ne pas exclure de toute sociabilité leur enfant.

iii. La peur de l'exclusion

La peur de l'exclusion que nous avons évoquée précédemment amène non seulement les parents à autoriser certaines pratiques numériques, mais aussi à modifier leur position initiale. Le décalage entre les règles de la famille et les règles de la famille des copains des enfants peut, par exemple, amener certains parents à assouplir leur régulation et à les questionner sur leurs propres règles. C'est le cas de Stéphanie :

Après le truc, le problème des règles c'est que des fois ça correspond pas avec leurs activités, parce que les copains ils sont pas forcément sur le même timing non plus. Ils jouent tous en même temps, en ligne, et du coup ça correspond pas forcément, et c'est ça qui est un peu débile dans les règles. C'est qu'en fait, des fois ça serait plus intelligent d'être plus souple, et voilà, mais le truc c'est que quand tu n'as pas une gestion encore très très... quand t'as la maîtrise qui n'est pas encore parfaite du truc...

(39 ans, mère de deux enfants de 9 et de 12 ans)

Elle explique un peu plus loin avoir accepté d'acheter une tablette afin que ses fils restent en lien avec leurs copains et parce qu'elle s'est mise à leur place :

Donc on a accepté la tablette dans notre maison mais en étant cadrés. On ne pouvait pas lui refuser complètement parce que, je pense que, c'est aussi important pour eux pour être en lien avec leurs copains. Moi, la première, je pense que je l'aurais souhaité en étant plus jeune, donc je pense que leur refuser entièrement c'est pas bon non plus parce qu'après ça crée des comportements qui auraient pas été souhaités. Donc, il vaut mieux dire oui et le cadrer, c'est notre avis, que de dire non, entièrement.

(Stéphanie, 39 ans, mère de deux enfants de 9 et de 12 ans).

La question du décalage entre les pratiques autorisées par les parents et les pratiques autorisées par les autres parents, amène également certains d'entre eux à réfléchir et assouplir les règles qu'ils s'étaient idéalement fixées :

Ça m'est arrivé de penser qu'il lui laissait regarder trop longtemps, sans que j'intervienne pour autant. Mais avec le recul, je trouve qu'on peut juger tant qu'on n'a pas d'enfant, mais en fait dès qu'on en a, on comprend l'idée du compromis, du compromis permanent... Même avec un enfant de deux ans, il faut négocier. Alors vu de l'extérieur, je trouve que les comportements des parents ont peut-être l'air laxistes, mais en fait, au final, on arrive à trouver un équilibre. (Elly, 38 ans, enfants de 2 et de 12 ans).

La renégociation permanente s'explique bien souvent par la peur d'exclure ses enfants de la norme qui est d'être connectée.

iv. Besoin de temps pour soi et pour eux

Le besoin de souffler parce que l'on est trop fatigué ou parce qu'il faut pouvoir assurer tout ce qui relève des tâches quotidiennes, explique aussi le relâchement des règles dans l'usage du numérique. Les parents solo ne sont pas nombreux dans notre échantillon, mais, même dans les situations où l'un des parents n'est pas toujours présent, les outils permettent, une fois de plus, d'occuper les enfants pendant que l'adulte vaque à ses occupations et remplit ses responsabilités avec tranquillité. Cette question du besoin de calme et du manque de disponibilité à certains moments, semblent justifier de l'usage des outils numériques à des moments non définis à l'avance ou non ritualisés, non sans une certaine forme de culpabilité chez plusieurs parents :

Pour avoir des moments de tranquillité, notamment le week-end et, ou en vacances... Il peut également m'arriver d'avoir besoin d'un moment pour moi ou pour Fabrice, sans être sollicités, comme quand on doit travailler à la maison ou faire des démarches administratives, notre vie quoi ! Ou tout simplement parfois, on est crevés, fatigués, et la tablette, par exemple, est bien pratique dans ces cas-là. Elle permet cette parenthèse ! [...] Oui, c'est certainement plus nous qui avons besoin qu'ils l'utilisent pour nous garder du temps, faire des trucs... Deux enfants, c'est compliqué. Ils n'ont pas besoin des mêmes choses. Et nous, on bosse beaucoup, donc le week-end, on est pas toujours très dispos (Catherine, 42 ans, mère de deux enfants de 5 et de 9 ans).

Quelques parents parlent aussi du besoin qu'ont les enfants d'avoir accès eux-mêmes à des sas de décompression ou à des moments de liberté, même si ce n'était pas prévu initialement, à l'image de ce que nous dit Marc (44 ans, père de deux enfants de 10 et de 14 ans) :

Parce que c'est une petite fête, les adultes font un petit peu la fête, les enfants aussi, donc ils jouent comme ils l'entendent avec ce qu'ils veulent. D'ailleurs, s'ils veulent faire des jeux de société, c'est des jeux de société, mais s'ils veulent aller jouer sur la console ou sur le smartphone, oui, on leur laisse un temps de liberté.

Le fait de déroger aux règles fixées semble donc traduire un besoin de se retrouver, seul, en couple ou entre amis, afin de s'extraire parfois du rôle de parent et se contenter du rôle d'homme ou de femme. Cette nécessité pour les parents d'assurer différents rôles, d'être constamment à la hauteur, avec des injonctions normatives multiples dans leur fonction de parent, peut facilement expliquer ce besoin de tranquillité, de se retrouver et de lâcher prise, besoin que l'on peut observer dans plusieurs entretiens. Les outils numériques permettraient en partie de garder un œil sur les enfants en les sachant, la plupart du temps, en sécurité tout en pouvant enfin souffler et lâcher prise.

| 8. Quand l'Information vient aux parents

Face à ces postures parentales variées, qui s'ajustent notamment en fonction des contextes, nous pouvons légitimement nous demander comment les parents s'informent afin de prendre les décisions qui leur semblent les plus justes.

Les sources sont diversifiées : l'information concernant l'éducation au numérique de leurs enfants provient généralement de documentaires, radio ou télévisés, et d'interviews sur lesquels les parents sont « tombés ». Ainsi, d'une manière générale, les parents vont beaucoup plus recevoir les informations sur le sujet des outils numériques qu'ils ne vont les chercher. Les parents rencontrés se définissent ainsi au regard d'au moins deux postures différentes. D'une part, ceux qui s'informent se nourrissent surtout d'informations de proximité, accessibles dans les grands médias : « J'ai plutôt regardé des émissions de télé, des documentaires des choses comme ça sur ces sujets-là ou lu des articles mais pas spécialement consulté sur internet ces sujets-là. » (Josianne, 47 ans, mère d'une enfant de 12 ans) ; « C'est dans, par exemple, le Monde que je vais lire des articles sur le harcèlement, ou en cherchant des documents authentiques pour mon cours de FLE sur une thématique qui intéresse les étudiants donc je vais chercher des documents comme ça mais en tant que maman, non. C'est plus en lisant des articles dans le Monde, en regardant des émissions sur le développement de la prostitution des adolescentes via les sites comme « le bon coin » ou de choses comme ça », (Amandine, 46 ans, mère de deux enfants de 10 et de 13 ans). D'autre part, certains vont explicitement reconnaître qu'ils ne sont pas intéressés par l'information disponible à ce sujet : « Non. Je ne suis pas non plus allé sur internet chercher des informations [...]. J'ai pas cherché sur internet [...]. Pour moi, c'est moins il y en a, mieux c'est ! » (Lucie, 39 ans, mère de deux enfants de 5 et de 8 ans). Dans la grande majorité des cas, mis à part les parents qui s'intéressent au numérique du fait de leur métier, c'est surtout dans une logique de disponibilité immédiate que l'information est consommée, semble-t-il, le plus souvent au gré des opportunités.

a. Des repères comme aide à la décision

Ce manque d'intérêt pour l'information disponible au sujet du numérique et la rareté des moments consacrés à la recherche d'éclaircissements à ce sujet, semblent s'expliquer en partie par l'inadéquation entre l'information que les parents pensent existante et celle qu'ils aimeraient trouver. Généralement, ce sont des repères que les parents recherchent, afin d'obtenir « [...] au moins des indications, parce que, quand t'es comme moi à te poser un milliard de questions, à te prendre la tête en permanence, ça te donne une ligne de conduite à respecter ou pas » (Thomas, 42 ans, enfants de 3 et de 5 ans). C'est généralement une aide à la prise de décision qui est recherchée et, parfois, ils sont aussi en quête d'indications pour évaluer le contenu de ce que les enfants et les ados peuvent voir sur les écrans : « J'ai jamais reçu ou même lu quoi que ce soit, ni eu d'information qui te disait que tel ou tel site avait été reclassé parce qu'il était porno ou quoi que ce soit, ou trop violent. J'ai jamais lu ça. Donc... j'aimerais bien être informé là-dessus mais ça n'existe pas. Le principe n'existe pas en tout cas. » (Joan, 37 ans, un enfant de 9 ans). Ce manque d'indicateurs pour prendre des décisions complique aussi le positionnement de nombreux parents sur la question de la surveillance.

i. Se positionner sur les axes : surveillance et respect de la vie privée

La grande majorité est soucieuse de trouver le juste équilibre entre surveillance et respect de la vie privée de leurs enfants, comme le souligne Cécile : « Ces gens qui sont copains avec leurs enfants sur Facebook, ça je ne voudrais pas. C'est leur espace personnel, c'est leur intimité et je n'ai pas envie de le partager. C'est leur vie. Ça je n'aurais pas envie. » (46 ans, mère de trois enfants de 18, 16 et 12 ans), ce que dit aussi Stéphanie dans ses mots : « Ce sont nos enfants, on veille sur eux mais c'est important qu'ils aient la liberté de vivre et qu'on leur fasse confiance. Et s'il y a un autre souci ou quoique ce soit c'est un autre problème quoi. Je ne voudrais pas régler ça à les surveiller comme des chiens à puces. Ça m'embêterait » (39 ans, mère de deux enfants de 9 et de 12 ans). C'est

pourquoi nombre de parents ne sont pas totalement convaincus que davantage de connaissances sur le fonctionnement des outils numériques les aideraient à résoudre leurs dilemmes : « De même, j'aimerais pouvoir avoir plus de prise sur ce qui se voit, ce qui est consulté et ça je n'ai pas suffisamment de connaissances pour le faire. Et, d'un autre côté, je tiens aussi à respecter l'intimité de mes enfants pour ce qui est de leurs conversations et de leurs échanges [...]. En tous les cas, alerter, du moins avoir des sortes d'alertes s'il y a des sites ou choses qui sont dangereux sans avoir à rentrer dans l'historique de ce que mon enfant a pu regarder ou pas parce qu'elle a aussi ses petites transgressions qui sont personnelles et qui peuvent... ; auxquelles nous-mêmes on a été confrontés » (Pauline, 49 ans, mère de deux enfants de 11 et de 14 ans). Il n'est donc pas rare que l'idée de s'informer sur le numérique soit rattachée à une meilleure connaissance des limites à ne pas franchir pour respecter l'intimité des enfants et des ados. Il ne s'agit donc pas ici d'être en quête d'information sur les risques pris par les jeunes, mais bien de mieux connaître les risques de l'intervention des parents dans la vie de leurs enfants.

ii. Se positionner sur l'axe surveillance et confiance

Comme nous l'avons vu précédemment, la relation de confiance est souvent citée comme étant au cœur de l'accompagnement éducatif car « *Il n'y a rien qui va pouvoir remplacer la confiance que l'on peut se faire...* » (Marie, 39 ans, mère de deux enfants de 6 et de 9 ans) ; Plusieurs parents cherchent donc un équilibre entre le pôle de la confiance et le pôle de la surveillance. L'objectif n'est par conséquent pas de faire de l'un ou de l'autre la ligne directrice de l'intervention auprès des enfants mais bien de trouver le juste équilibre, car : « *Même si je leur fais confiance, j'ai besoin de les surveiller* » (Anaïs, 38 ans, deux enfants de 5 et de 9 ans). La plupart des parents sont donc à la recherche d'astuces qui pourraient les aider à faire davantage confiance, tout en ne développant pas un rapport naïf aux risques liés aux usages du numérique. Moins que des informations objectives, il s'agit ici de mieux saisir ce qu'est une relation de confiance et de comprendre comment il est possible de l'alimenter, notamment au moment de l'adolescence.

b. Parler des risques « réels » et informer sur les avantages du numérique

Une fois de plus, les parents sont en quête de propos nuancés et sont sceptiques face aux spécialistes qui ne voient que des risques ou que des avantages dans les usages du numérique. Cette polarisation semble d'ailleurs décrédibiliser aux yeux de certains parents l'approche « scientifique » concernant l'usage du numérique. Il semble important pour plusieurs d'entre eux de parler aussi des avantages, des bienfaits du numérique aux parents, car, comme l'indique Ruth, mère de deux filles de 7 et de 9 ans :

Je pense qu'on a beaucoup plus accès à la dimension risque et à tout ce qui est un peu négatif et beaucoup moins à tout ce qui est pédagogique. C'est à dire que le numérique, il a plein de choses très positives aussi ; des jeux intéressants, des choses à développer. Ça peut servir à plein de choses positives et ça on n'y a pas beaucoup accès [...] Par exemple, l'accès à des sites vraiment ressources, à des moteurs de recherche adaptés pour les enfants de façon assez simple, de donner accès au numérique aux enfants mais de manière sécurisée.

Ceci afin d'éviter de jouer sur les peurs, et seulement sur les peurs des parents car :

[L'information est] utile aussi pour prendre un peu de distance, car sur beaucoup de sites, il y a me semble-t-il une extrapolation parfois du sujet. Des cas extrêmes sont reportés et montrés comme des épouvantails afin d'effrayer les parents sur les possibles risques de l'exposition aux outils numériques, risques d'hyperactivité, de troubles bipolaires, pour peu qu'on parvienne à une définition claire du concept, voire de schizophrénie etc.

(Manouille, 40 ans mère de deux enfants de 4 et de 8 ans).

On peut ressentir dans plusieurs entretiens la nécessité d'accéder plus facilement à de l'information sur des ressources pédagogiques permettant à l'adulte de diriger les enfants vers des sites fiables et des pratiques perçues comme positives.

| 9. Le rapport à l'expertise

C'est la diversité des sources citées et l'éventail des personnes considérées comme étant les mieux placées pour parler du numérique qui caractérise les propos des parents : policiers, sociologues, psychologues, neurologues ou infirmiers sont cités comme des sources potentielles d'informations, mais aussi parents, enfants et ados qui sont également identifiés comme des interlocuteurs privilégiés pour parler du numérique aux parents. Comme l'explique, Pauline (49 ans, mère de deux enfants de 11 et de 14 ans), plusieurs personnes peuvent venir témoigner à ce sujet comme « [...] le policier, le neuropsychologue, l'informaticien et puis également le jeune, c'est-à-dire qu'un jeune vienne me témoigner aussi, qu'un jeune vienne me parler de qu'est-ce qu'il a vécu, qu'il y vit ; déjà qu'il soit plus âgé que la mienne, que les miennes, par exemple, que je puisse anticiper ». La place occupée dans les discours à ce sujet par les jeunes eux-mêmes s'appuient sur l'idée, comme l'affirme Cécile (46 ans, mère de trois enfants de 12, 16 et 18 ans) que : « Les enfants, ils en savent plus que moi. ». Cette représentation de l'ado qui « maîtrise » les outils numériques, contrairement à ses parents, même si nous sommes conscients qu'il existe une différence entre connaître et maîtriser, est néanmoins récurrente : « Parce qu'en fait ils [les ado] ont bien meilleure maîtrise comme je disais tout à l'heure, ils grandissent avec et puis, bon, ils ont leurs propres expériences personnelles positives ou négatives qui peuvent être intéressantes à relayer. » (Élisabeth, 49 ans, mère de deux enfants de 12 et de 14 ans). Ainsi l'enfant et l'ado sont à même de susciter l'intérêt des pères et des mères et ce, selon de nombreux parents : « Dans l'idéal, ce serait d'avoir un apport de chaque corps professionnel ou des enfants qui ont vécu des choses [...] Parmi ceux qui témoignent, dès fois il va y avoir des adolescents, dès fois des parents, des psychologues, en fait il y a un peu de tout quoi. » (Julie, 33 ans, mère d'un enfant de 5 ans) ; « [...] je pense que je lui [à l'ado] poserais des questions sur ses propres usages, et comment il a géré sa consommation du numérique par exemple, et ce qu'il pense du bon comportement à avoir avec les outils. » (Josianne, 47 ans, mère d'un enfant de 12 ans).

Les parents sont aussi des sources pertinentes d'information selon plusieurs répondants, ceci généralement dans une perspective d'échanges des « bonnes pratiques », comme le souligne Guillaume, 37 ans : « Bien sûr, un parent peut très bien aller donner son point de vue à d'autres parents en disant : "Voilà, moi j'ai fait ça chez moi, ça s'y prête, ça marche". Donc, sous la forme de groupes de parole ça marcherait aussi » (père de deux enfants de 2 et de 4 ans). L'expérience apparaît souvent comme une manière de communiquer le sens de ce qui est vécu : « [...] peut-être un adulte qui a eu un ado ou un jeune d'une vingtaine d'années qui est passé par là et qui était trop dedans et qui raconte son histoire personnelle » (Anaïs, 38 ans, mère de deux enfants de 5 et de 9 ans) ; « [...] les personnes qui ont vécu des choses compliquées avec leurs enfants. » (Nathalie, 45 ans, mère de deux enfants de 15 et de 16 ans) ; « [...] tu sais, des fois, tu te dis un peu des parents, des parents, ouais, des parents un peu de personnes qui ont des enfants un peu plus âgés qui sont un peu plus en avance que toi sur ces questions-là, forcément qu'ont été confrontés avant toi au problème » (Etienne, 37 ans, père de deux enfants de 2 et de 3 ans). La question de l'information amène souvent les parents à insister sur le partage d'expériences, dans une perspective horizontale, loin de l'attente d'une information rendue disponible par des experts.

Lorsque les experts sont eux-mêmes cités comme interlocuteurs potentiels, ce sont souvent, non pas des spécialistes de l'adolescence qui sont nommés, mais généralement des spécialistes du numérique, des personnes « qui savent comment les outils fonctionnent ». D'autres parents expliquent qu'il faudrait que les intervenants soient : « des gens qui font le numérique. Je pense que leur point de vue m'intéresserait. Savoir quel est le but quand ils mettent, quand ils créent quelque chose qu'est à utiliser par les enfants. Quel est le but derrière et comment ils voient les choses [...] » comme le souligne Clémence, 40 ans (mère de deux enfants de 3 et de 7 ans) ou encore Ruth, 38 ans, mère de deux enfants de 7 et de 9 ans :

[Les intervenants peuvent être] Des personnes qui connaissent bien le numérique. Il y a des gens qui ont été formés ; des médiateurs du numérique quoi, des gens qui travaillent avec

ces outils, des concepteurs de jeux, des concepteurs d'applis, sans l'aspect marketing qu'il faut mettre de côté. Mais je pense qu'on peut être spécialiste des ados et ne rien comprendre au numérique. Donc, ça ne va pas m'apprendre... Un spécialiste des ados qui ne connaît pas ce que trouvent les ados sur le numérique ne va pas m'apprendre sur ma posture éducative en lien avec ça.

On retrouve aussi cette idée lorsqu'il s'agit d'en apprendre davantage sur l'univers du jeu vidéo : « *Les professionnels du jeu vidéo, ou même des joueurs, des gens qui connaissent bien les jeux et les risques des jeux vidéo. Les risques du MMO, RPG, ou du multi joueurs, des réseaux sociaux. Des gens qui sont très, très, au courant et qui pratiquent beaucoup. Qui peuvent donner leur avis avec l'expérience qu'ils ont* » (Benoît, 40 ans, père de deux enfants de 5 et de 11 ans). Certains ont tout même mentionné l'importance d'être informés sur les risques psychosociaux. Dans ce cas, les parents évoquent l'appel à un spécialiste du monde médical.

Liste des répondants

| 1. Hommes

1. Jean-Pierre, 35 ans, père de deux enfants de 6 et de 7 ans, pacsé, Directeur adjoint d'une association environnementale, Bougarber.
1. Thomas, père de deux enfants de 3 et de 5 ans, Concubinage, animateur socio-culturel, Morlaix.
2. Robert, 41 ans, père de deux enfants de 8 et de 10 ans, Concubinage, Technicien dans le montage de scène et responsable d'équipe, Denguin.
3. Frédéric, 42 ans, père de deux enfants de 4 et de 8 ans, Concubinage, Ingénieur en installation de systèmes sur aéronefs, Pau.
4. Luc, 54 ans, père de 3 enfants (vit avec un seul de 11 ans), Pacsé, Gendarme, Cholet.
5. Guillaume, 37 ans, père de deux enfants de 2 et de 4 ans, Mariée, éducateur, Bayonne.
6. Benoît, 40 ans, père de deux enfants de 5 et de 11 ans, Marié, plombier, Jurançon.
7. Bruno, 52 ans, père de deux enfants de 9 et de 14 ans, Mariée, Cyber-gendarme, Nice.
8. Marc, 44 ans, père de deux enfants de 10 et de 14 ans, Marié, Consultant, Bayonne.
9. Etienne, 37 ans, père de deux enfants de 2 et de 3 ans, Marié, Chercheur, Grenoble.
10. Laurent, 41 ans, père de deux enfants de 7 et de 10 ans, Mariée, Entraîneur, Viry (Haute-Savoie)
11. Joan, 37 ans, père d'un enfant de 9 ans, Séparé, Web designer, Strasbourg.

| 2. Femmes

1. Julie, 33 ans, mère d'un enfant de 5 ans, Concubinage, vendeuse, Montpellier.
2. Lucie, 39 ans mère de deux enfants de 5 et de 8 ans, Mariée, Responsable des ressources humaines, Ivry sur Seine.
3. Odile, 41 ans, mère de trois enfants de 5, 10 et 13 ans, Concubinage, Directrice adjointe des routes, Jurançon.
4. Élisabeth, 49 ans, mère de deux enfants de 12 et de 14 ans, Mariée, Assistante de formation, Gresswiller.
5. Catherine, 42 ans, mère de deux enfants de 5 et de 9 ans, Mariée, technicienne

informatique, St Gilles.

6. Manouille, 40 ans, mère de deux enfants de 4 et de 8 ans, Concubinage, psychologue, Séville.
7. Pauline, 49 ans, mère de deux enfants de 11 et de 14 ans, Mariée, Enseignante, Bordeaux.
8. Brigitte, 36 ans, mère de deux enfants de 5 et de 7 ans, Mariée, formatrice, Illkirch.
9. Ruth, mère de deux filles de 7 et de 9 ans, Coordonnatrice d'une association dans le secteur de l'intervention sociale, Séparée, Montpellier.
10. Anne-Marie, 49 ans, mère de deux enfants de 12 et de 21 ans, Mariée, employée de mairie, Nay.
11. Amandine, 46 ans, mère de deux enfants de 10 et de 13 ans, enseignante de langue, divorcée, Montpellier.
12. Elly, 38 ans, mère de deux enfants de 2 et de 12 ans, Célibataire, Responsable unité SECU, Toulouse.
13. Stéphanie, 39 ans, mère de deux enfants de 9 et de 12 ans, Pacsée, Gestionnaire DRH, Sainte-Dode (Gers).
14. Josianne, 47 ans, mère d'une fille de 12 ans, Mariée, Directrice d'une association, Cambo les bains.
15. Ludivine, 41 ans, mère de deux enfants de 8 et de 10 ans, Concubinage, Technicienne intervention sociale et familiale, Denguin.
16. Joséphine, 42 ans, mère de deux enfants de 6 et de 9 ans, divorcée, Historienne, La Tronche (38).
17. Jenny, 39 ans, mère de deux enfants de 5 et de 11 ans, Mariée, gestionnaire carrière fonction publique, Jurançon.
18. Nathalie, 45 ans, mère de deux enfants de 14 et de 15 ans, Mariée, Aide médicosociale, Val de Marne.
19. Marie, 39 ans, mère de deux enfants de 5 et de 7 ans, concubinage, psychologue, Castres.
20. Noémie, 43 ans, mère de trois enfants de 11, 13 et 15 ans, Mariée, Infirmière, Marin – Haute Savoie.
21. Cécile, 46 ans, mère de trois enfants de 12, 16 et 18 ans, Mariée, Professeure des écoles, Marseille.
22. Anaïs, 38 ans, mère de deux enfants de 5 et de 9 ans, Mariée, Mère au foyer, Tarbes.
23. Clémence, 40 ans, mère de deux enfants de 3 et de 7 ans, Pacsé, Opticienne, Grenoble.

